CAUE27

Conseil
d'Architecture,
d'Urbanisme et
d'Environnement
de l'Eure

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

"BONJOUR, JE VOUS APPELLE PARCE QUE...

... en conseil municipal, nous avons décidé de réaménager la grande rue du village et on aimerait qu'il y ait moins de place pour les voitures. "

... ça fait un moment qu'on se dit avec mes adjoints qu'il faudrait aménager les abords de la mare pour que les gens puissent venir s'y promener, pique-niquer. "

... pour la réhabilitation des façades de la Reconstruction, vous pourriez organiser une formation à destination des professionnels du bâtiment ?"

Extrait des demandes adressées au CAUE27 en 2021

En couverture : atelier « Conduire le vivant »
pour renaturer une friche industrielle à Brionne.
© CAUE27 Sabine Guitel

ÉDITO 2

RETOUR SUR QUELQUES ACTIONS... 4

Pour le développement de la biodiversité 6
Pour l'équipement des communes 16
Pour la dynamisation des centres-bourgs 24
Pour la valorisation de la Reconstruction 32

L'ACTIVITÉ ET LES MISSIONS DU CAUE27 38

Les interventions du CAUE27 en 2021 40
Le conseil aux collectivités et organismes publics 44
Le conseil aux particuliers 48
La formation 50
La sensibilisation 52

LE FONCTIONNEMENT DU CAUE27 54

L'équipe technique en 2021 56
Le conseil d'administration après octobre 2021 58
Le conseil d'administration avant octobre 2021 60
Les adhérents 2021 62
Le financement du CAUE27 66

ANNEXES 68

Les tableaux détaillés des interventions 70
Glossaire 94

ÉDITORIAL

© CAUE27 Sabine Curtet

© Nicolas Gavard-Gongallud

Nicolas GAVARD-GONGALLUD
Président du CAUE de l'Eure,
Conseiller départemental
du canton d'Évreux 2

Président du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Eure, depuis octobre dernier, je découvre la variété des demandes de conseils et d'interventions qui sont adressées à mon équipe.

Toutes visent à améliorer la qualité de notre cadre de vie. Et la réponse apportée à chacune, par les architectes, urbanistes et paysagistes du CAUE27, doit contribuer à l'attractivité de notre département avec le parti pris de la sobriété foncière, du ré-emploi, de l'architecture frugale et créative et de la biodiversité.

Plus que jamais dans une actualité continue de crises et de conflits, le vivant est le sujet majeur des missions qui incombent au CAUE27. Dans la fabrique de nos territoires, je pense que la capacité à préserver le capital environnemental favorise à la fois l'estime des résidents et le choix d'installation d'habitants en quête de nouveaux modes d'habiter.

C'est dans cet esprit que nous construirons la feuille de route du CAUE27 avec le conseil d'administration.

C'est aussi dans cet esprit que l'ingénierie et l'expertise apportées aux élus par le CAUE27, trouveront leur place au sein de l'agence de la ruralité décidée par le Conseil départemental.

Page de gauche : ré-emploi de briques pour aménager un balcon sur la vallée de la Risle à Brionne.

RETOUR SUR QUELQUES ACTIONS...

Pose d'enduit chaux et terre,
chantier de la maison communale d'Iville

© Grégoire Auger, photographe / MWAH agence d'architecture

Pour le développement de la biodiversité

Inflorescence séchée de plantain d'eau.
Mare à Lait d'Iville.

© CAUE27 Jean-Marc Coûbé

POINT DE VUE

LES OUCHES, TRANSITION VIVRIÈRE ENTRE LES BOURGS ET LES CHAMPS

Colin DROUIN - Paysagiste au CAUE27

© Colin Drouin

Dessin d'une ouche potentielle sur le plateau de Saint-André

Dans de nombreux villages de l'Eure, les extensions urbaines des dernières décennies se sont développées jusqu'à empiéter sur les grandes cultures céréalières, se retrouvant nez-à-nez avec elles. La frontalité qui en résulte est une source d'inconfort et de tension qu'un texte de loi tente d'apaiser depuis 2020[1].

Pourtant, jusqu'à la seconde moitié du XX^{ème} siècle, les villages étaient ceinturés par des petites parcelles de verger, de potager et de pâturage qui subvenaient aux besoins des ménages et qui liaient les habitations aux champs. Ces petites parcelles cultivées portaient dans certaines régions le nom d'« ouches ».

Aujourd'hui, face aux dérèglements climatiques et aux volontés affirmées par de nombreux habitants de vivre dans un cadre rural, écologique et vertueux, la réactualisation des ouches apparaît comme une opportunité. En atténuant les risques climatiques, en proposant une alimentation locale et en contribuant à la construction d'un cadre de vie plus écologique, les ouches offrent une plus-value environnementale réelle et structurante aux villages de l'Eure.

[1] *L'arrêté du 27 décembre 2019 relatif aux mesures de protection des personnes lors de l'utilisation de produits phytosanitaires interdit l'usage de produit phytosanitaire sur une bande de 5m autour des habitations.*

FOCUS

POURQUOI DES ESPACES DE NATURE À LA CAMPAGNE?

La création d'espaces de nature en ville est compréhensible par tous : le milieu urbain et ses excès de béton et d'enrobé appellent une contrepartie « verte » pour le bien-être de ses habitants. Des espaces de nature, forêt, berge de rivières, prairie de coteaux, sont perçus comme utiles et nécessaires à l'équilibre général. Leur ouverture au public est accueilli très favorablement. Ils complètent l'offre locale en espaces-verts et jardins publics et sont très pratiqués. En milieu rural, l'adhésion de la population locale au projet de préservation des milieux naturels relève d'un autre registre. L'Espace Naturel Sensible (ENS) des prés humides de Rugles en est une illustration.

Ce projet apparaît dans une commune qui possède déjà un important foncier en fond de vallée : près de 9 ha d'îles bordées par des bras de la Risle situés à l'aval et au contact direct du centre-bourg. L'ensemble constitue un site récréatif de plein-air bien aménagé qui accueille la plupart des manifestations festives de la belle saison. Les qualités paysagères du site sont remarquables du fait de la présence de la rivière et du jardin public, de l'harmonie du bâti ancien traditionnel riverain et du repère magnifique créé par la tour gothique de l'église Saint-Germain. Les équipements plus récents comme la salle des fêtes, les terrains de jeux, les parkings, l'aire de camping-cars ou la station d'épuration s'intègrent sans difficultés dans cet environnement « vert » et aéré. Les qualités écologiques du site sont par contre plus relatives du fait d'activités humaines anciennes et continues.

Pour les habitants de Rugles, la plupart propriétaires de jardins, la demande en espaces de plein-air et en lieux de promenade est très certainement satisfaite par la générosité de cet ensemble récréatif. D'autant plus que certains habitants pratiquent la chasse ou l'affouage et que la route secondaire la plus proche se prête à la pratique du vélo ou du jogging.

En 2010, les prémices du projet d'ENS furent l'achat par la ville de Rugles d'une prairie humide de 1,5 ha attenante à une ancienne casse automobile qu'elle tenait à dépolluer. Cette action réalisée avec l'appui de l'EPFN, la commune s'interrogea ensuite sur la possibilité de valoriser la prairie par un aménagement de type récréatif. Le conseil demandé au CAUE27 développa un argumentaire différent : la prairie était loin du centre-bourg et de son parc public, au pied d'une voie routière fréquentée. En revanche, elle possédait les atouts environnementaux particuliers d'une zone humide. La prairie, située à l'amont du centre-ville partiellement inondable, pouvait, sous réserve d'aménagement, servir de zone d'étalement des crues. Des relevés botaniques sur des prairies voisines laissaient espérer la présence d'espèces végétales et animales rares ou menacées. Enfin, un projet de véloroute, aujourd'hui abandonné, réutilisait les chemins de randonnées existants et plaçait la prairie au bord d'un itinéraire touristique particulièrement attractif.

Page de droite : prairie en vallée de Risle, un écosystème patrimonial préservé par la création d'un ENS dans le bourg de Rugles.

© CAUE27 Jean-Marc Coubé

© CAUE27 Jean-Marc Coppé

Cet argumentaire intégré fut établi en concertation avec le syndicat de rivière local, le service milieux naturels du Département et le service tourisme du Pays Risle Charentonne. Il posait les bases d'un projet de halte pour les randonneurs sur l'ancienne casse dépolluée et, sur la prairie, celui d'un espace naturel polyvalent dont la reconquête profitait à tous. Sa faisabilité supposait cependant une expertise technique et des investissements dont ne dispose pas une ville d'un peu plus de 2 000 habitants. Une solution réaliste était, en élargissant l'emprise foncière communale aux peupleraies voisines et à d'autres prairies, de proposer cette zone humide au Département dans le cadre de sa politique en faveur des Espaces Naturels Sensibles (ENS). Dans ce cadre, si la commune le souhaitait, les efforts d'ingénierie et d'aménagement du site en vue de son ouverture au public pouvaient être portés par le Département. La proposition fut accueillie favorablement par les élus municipaux mais plusieurs années s'écoulèrent sans acquisitions foncières de peupleraies ou de prairies.

Le projet se concrétise cependant. Il porte sur la prairie communale et sur un foncier privé de plus de 6 ha. Le site est devenu un ENS en 2019. Des inventaires réalisés par le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie ont confirmé l'intérêt faunistique et floristique du site par la présence de nombreuses espèces patrimoniales. Les plus remarquables sont une libellule, la Grande Aeschne, et un papillon, le Nacré de la Sanguisorbe. La commune a par ailleurs acquis, à l'extérieur du périmètre, un vaste ensemble de jardins en milieux humides permettant le développement potentiel d'une offre pédagogique et d'équipements en lien avec l'ENS. Reste cependant en suspens la question de la propriété du foncier qui empêche tout investissement public à destination d'aménagements et d'infrastructures d'accueil à même le site naturel. Une prochaine étape serait de développer sur le site des animations nature pour sensibiliser à l'importance de lutter contre l'érosion de la biodiversité locale, même lorsqu'elle désigne des insectes et des fleurs des champs.

À gauche : parc récréatif au cœur du bourg de Rugles.

PAROLE D'ÉLU...

CRÉATION D'UNE ZONE NATURA 2000 ENTRE EPTE ET LÉVRIÈRE

Jérôme VREL - Maire d'Amécourt

Je travaille actuellement à la création d'une zone Natura 2000 sur les coteaux entre les vallées de l'Epte et de la Lévrière. Ces coteaux sont déjà reconnus pour leur biodiversité à travers leur classement en ZNIEFF I et II, mais les services rendus par ces espaces naturels enherbés vont bien au-delà. Ils jouent un rôle crucial en matière de gestion des ruissellements, d'assainissement et de qualité de l'eau, de bassin d'expansion de crue, de piège à carbone et ils participent aussi à la qualité des paysages qu'ils composent.

La création d'une zone Natura 2000 serait un réel avantage pour la préservation de ces coteaux car elle offre une protection règlementaire et aide à pérenniser des modes de gestion conservatoires. Les politiques publiques nationales et locales n'ont jamais autant encouragé qu'aujourd'hui la protection des espaces sensibles. Le grand public est aussi de plus en plus averti et intéressé. Ce qui pouvait être perçu comme une contrainte il y a dix ans peut devenir un atout pour la valorisation de nos territoires.

L'objet n'est pas de mettre sous cloche de tels espaces mais d'y concilier de multiples usages tout en préservant leur richesse environnementale. Je suis éleveur et je travaille à la fois avec plusieurs confrères, parties prenantes de ce projet ainsi qu'avec les associations de chasse, très impliquées sur la plantation de haies.

Créer cette zone Natura 2000 relève aussi d'un projet culturel et touristique car, pour mieux préserver, il faut donner à voir et à reconnaître ces espaces remarquables, les fonctions qu'ils ont, la faune et la flore qu'ils accueillent. Les coteaux sont de formidables lieux pour le développement d'activités nature qui attirent de plus en plus habitants et touristes, nombreux à fréquenter la voie Paris-Londres. Je me suis mis en lien avec des partenaires locaux qui animent des randonnées et autres activités de plein air : LPO, l'Association de Sauvegarde des Abords de la Lévrière et de la Forêt de Lyons, la Société d'Histoire et de Géographie de l'Epte, Chemin Faisant...

La réalisation d'un tel projet nécessite un soutien politique aux différentes échelles de territoire - communes, intercommunalités mais aussi Département et Région - et les conseils de techniciens du Conservatoire des Espaces Naturels de Normandie, du CAUE27 ou de l'office de tourisme du Vexin Normand.

Tous les ingrédients sont réunis pour un projet ambitieux, le défi consiste désormais à articuler l'action de chacun.

© CAUE27 Nina Boutafa

© CAUE27 Sandra Huppe

Page de gauche (Haut) : Jérôme Vrel, Maire d'Amécourt.
Page de gauche (Bas) : plantation de haies entre les vallées de l'Epte et de la Lévrière à Amécourt.

BRÈVES

ATTENTION… POISSONS !

La visite de vingt mares du Roumois a été réalisée au printemps avec le Conservatoire des espaces naturels de Normandie (Cen N) dans le cadre d'une convention SERPN / CAUE27. Chaque mare a été visitée avec les élus locaux et caractérisée selon ses intérêts hydrauliques, écologiques et paysagers. Le CAUE27 a ensuite réalisé 20 fiches de caractérisation qu'il a présentées aux élus et organisé à Grand-Bourgtheroude une balade tout public à l'occasion de la Fête de Mares. Deux informations sont apparues au gré des visites. L'importance pour ce territoire périurbain des mares comme espaces naturels de proximité. La menace que représentent les actes spontanés d'empoissonnement, responsables de la destruction du frai d'espèces patrimoniales comme les amphibiens.

Diagnostic de la Mare du Château d'Eau avec les élus de Boug-Achard (sur la berge) et les naturalistes du Cen N (dans l'eau).

© CAUE27 Jean-Marc Coubé

ENFANTS DU PATRIMOINE

Dans le cadre des « Enfants du Patrimoine », une classe de 6ème de Breteuil-sur-Iton a découvert l'architecture et le village de Croisy-sur-Eure avec le concours du CAUE27. À cette occasion, Jean-Michel de Monicault, maire, et Jacky Sabourin, 1er adjoint, ont emmené les élèves dans l'église dont le clocher accueillera bientôt un nichoir pour chouette effraie, puis dans le jardin du château pour leur présenter le site. Ensuite, Alexandre Hurel, naturaliste au sein de l'association Naturellement Reuilly, a conduit le petit groupe sur le sentier botanique aménagé par la commune pour partir à la découverte des papillons, libellules et grenouilles ainsi que de la flore humide et aquatique.

Découverte de la biodiversité locale à Croisy-sur-Eure.

© CAUE27 Christelle Berger

BEUZEVILLE JOUE LA NATURE EN VILLE

Dès les premiers échanges entre le CAUE27 et les élus de Beuzeville sur leur projet de revitalisation du centre-ville, la dimension stratégique du manoir est apparue. En plus de l'intérêt patrimonial néo-normand de l'édifice, c'est le jardin de plus de 6 000 m² situé en plein centre-ville, entre la mairie et la médiathèque, qui présente un atout certain. Lorsque le bien a été mis en vente, la commune a saisi cette opportunité pour compléter son offre en équipements et créer un parc public. À la fonction récréative de ce parc, les élus ont voulu ajouter, avec le concours du CAUE27, une qualité écologique pour favoriser la biodiversité, gérer les eaux de pluies, limiter les ilots de chaleur. Le projet est dessiné, sa réalisation débutera en 2022.

Aménagement en faveur de la biodiversité dans les jardins du manoir de Beuzeville.

© CAUE27 Isis Gosselin

Pour l'équipement des communes

© CAUE27 Christelle Berger / Babel architectes

POINT DE VUE

ÉQUIPEMENTS : PENSER MIXITÉ D'USAGES

Christelle BERGER - Architecte au CAUE27

Pour répondre aux besoins et demandes de leurs administrés, les collectivités doivent entretenir et adapter leurs équipements. Rationalité et pragmatisme sont exigés et gouvernent leurs réflexions, le CAUE27 y répond en faisant appel à deux notions incontournables : réappropriation et mutualisation.

Aujourd'hui, « un programme = un bâtiment » n'est plus d'actualité. La recherche de mixité résulte du simple bon sens. On peut citer, par exemple, une mairie qui abrite l'agence postale, la police municipale et l'espace France services ou bien la salle de motricité de l'école qui accueille des activités sportives associatives le soir.

Dans son conseil, le CAUE27 aide la collectivité à inventorier usages, besoins, qualité et potentiel de son patrimoine pour tirer le meilleur parti de l'existant et limiter la construction aux seules surfaces indispensables.

Page de gauche : reconversion d'un ancien couvent en médiathèque à Étrépagny.

FOCUS

L'ÉCOLE DU XXIÈME SIÈCLE EN MILIEU RURAL

En 2021, le SIVOS de la Région de Mainneville a fait appel au CAUE27 pour réfléchir à l'avenir de ses écoles maternelle et élémentaire situées respectivement à Hébécourt et Mainneville. Ce Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) regroupe 155 élèves de Mainneville, Hébécourt, Amécourt, Bézu-la-Forêt, Mesnil-sous-Vienne et Sancourt, six communes situées en amont de la vallée de la Lévrière, dans un cadre bâti et naturel préservé.

Les usages de l'école ont beaucoup évolué, tant pour y étudier, y enseigner, qu'y travailler. Mais pas les bâtiments qui nécessitent des réhabilitations lourdes et posent la question du fonctionnement sur deux sites.

Le conseil du CAUE27 a porté sur 3 points : le programme d'école, l'appréciation des locaux existants et l'analyse comparée des scénarios envisagés par le SIVOS à savoir : la réhabilitation des 2 sites, la réhabilitation et extension d'un des deux sites ou la construction d'un groupe scolaire unique.

Lors de la première rencontre, les élus du SIVOS ont décrit leur école comme un élément moteur de la vie locale. Ils ont présenté leur objectif au CAUE27 en une phrase synthétique : faire une école du XXIème siècle en milieu rural.

Les premiers échanges étaient centrés sur le bâtiment qu'ils souhaitent vertueux par sa consommation énergétique et innovant par sa technologie et/ou les matériaux utilisés. Le CAUE27 a ouvert la réflexion sur l'usage que les élus souhaitent proposer pour cette école : offrir le meilleur cadre possible pour l'enseignement en s'appuyant sur les atouts du territoire. Les élus du SIVOS ont également mentionné une volonté d'ouvrir cet équipement aux habitants de la vallée.

Page de droite : ici, on imagine l'école de demain.
Vallée de la Lévrière.

© Georges Braconnay

© CAUE27 Jean-Marc Coubé

L'école, lieu d'éducation, de culture
et de rencontre à l'échelle d'un territoire.

© CAUE27

En parallèle, le CAUE27 a réalisé un état des lieux des bâtiments existants. Celui-ci a confirmé les investissements à prévoir pour :
- adapter les espaces programmés aux besoins actuels ;
- créer des espaces pour certains usages spécifiques (préau, bureau de direction…) ;
- assurer l'accessibilité des bâtiments aux PMR (Personne à Mobilité Réduite) ;
- réaliser une mise aux normes techniques (électricité, chauffage, assainissement), thermiques et acoustiques.

Cette analyse a aussi mis en avant les difficultés de fonctionnement au quotidien : les 2 sites se partagent une seule cantine, ce qui nécessite un trajet aller/retour en bus pour des élèves le midi et la mise en place de deux services. Cela entraîne des problèmes de logistique et requiert plus de personnel.

Ce regard critique et constructif sur le fonctionnement général de l'école et de ses bâtiments a permis d'inventorier les potentiels de chacun des sites en termes de restructuration, d'extension et d'amélioration du quotidien des usagers.

Partant de ce constat partagé, le CAUE27 a comparé avec les élus les forces et les limites des scénarios envisagés en fonction :
- de l'impact territorial ;
- du projet architectural ;
- du confort des usagers ;
- du coût du projet.

La réflexion se poursuit pour intégrer l'ouverture de cet équipement au territoire avec :
- la prise en compte des attentes et contraintes des parents, en matière de garde périscolaire par exemple ;
- la possibilité d'offre extra-scolaire culturelle, artistique et sportive (les soirs, les week-ends et/ou pendant les vacances scolaires).

Avec le concours du CAUE27, le SIVOS va maintenant recruter un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour étudier la faisabilité financière et programmatique qui intégrera les enjeux de chacune des communes.

L'école du XXI^{ème} siècle se définit ici comme un lieu d'éducation, de culture et de rencontre pour tous en milieu rural.

PAROLE D'ÉLU...

POUR LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

Gérard BEAURAIN - Président du SIVOS
de la Région de Mainneville, 2ème adjoint d'Hébécourt

© Gérard Beaurin

À mon arrivée à la présidence du SIVOS de la région de Mainneville, Syndicat intercommunal à vocation scolaire qui rassemble les élèves de 6 communes de la vallée de la Lévrière, nous avons rapidement fait le constat que les bâtiments nécessitaient de gros travaux de remise en état. De plus, il devenait indispensable tant pour le bien-être des enfants que pour des questions financières, de revoir le fonctionnement de nos écoles, principalement les nombreux trajets de bus inter-écoles le midi.

Grâce aux échanges que nous avons régulièrement entre élus locaux, nous avons découvert le CAUE27 par Michel Dupuy, maire de Sancourt qui travaille avec Jean-Charles Quillet, président de l'AVL (association l'Avenir de la Vallée de la Lévrière) sur le projet « Vallées Habitées ».

Après une première réunion entre les élus du SIVOS et le CAUE27, la première étape du travail a pris la forme d'un état des lieux des 2 sites et un regard sur le fonctionnement des écoles : ramassage scolaire, périscolaire matin et soir, cantine et trajets de bus pour les élèves. La présentation de l'analyse du CAUE27 a permis à tous les élus de disposer d'une même connaissance de leur patrimoine et de leurs écoles. Cela nous a permis ensuite d'avoir un regard critique sur les solutions que nous avions esquissées concernant le devenir des écoles : réhabilitation des 2 sites ? réhabilitation et extension d'un des sites ? construction d'un nouveau groupe scolaire ?

Le CAUE27 nous a également alerté sur le devenir du ou des bâtiments qui seraient désaffectés.

Pour alimenter notre réflexion, le CAUE27 a organisé une visite d'un groupe scolaire de taille équivalente, dont la conception globale nous a séduit et motivé. Lors de cette visite, nous avons échangé avec les élus locaux et les professionnels qui les ont accompagnés.

Aujourd'hui, notre décision n'est pas encore prise entre réhabilitation/extension d'un des sites ou construction neuve. En tout état de cause, le regard extérieur apporté par le CAUE27 nous a convaincu que notre projet d'école doit être un projet à l'échelle de la Vallée.

Pour mener à bien cette aventure, il nous apparaît indispensable d'être accompagné par des professionnels. Nous venons de signer une convention avec le CAUE27 pour qu'il nous accompagne dans le recrutement d'un assistant à maîtrise d'ouvrage.

BRÈVES

QUEL PROJET POUR LA MAISON CARIOU ?

Quand la commune de Chaise-Dieu-du-Theil s'est vue léguer une maison en plein centre-bourg, plusieurs projets étaient envisagés : réhabiliter la maison et la mettre en location ? la transformer en gîte communal ? Le CAUE27, dans un premier temps sollicité pour des conseils techniques sur la réhabilitation du bâtiment, a ensuite animé un atelier pour aider les élus à se positionner sur le projet le plus à même de répondre aux besoins de la commune. Le gîte de la Maison Cariou est aujourd'hui ouvert, entièrement restauré pour l'usage des Casadéens et autres visiteurs de passage aux franges du Perche.

Le projet de gîte communal a été choisi par les élus pour la Maison Cariou à Chaise-Dieu-du-Theil.
© Gîtes de France, Eure

CHANTIER PARTICIPATIF

À Charleval, les habitants de la résidence Élisabeth d'Autriche profitent depuis 2018 d'une nouvelle place publique, totalement réaménagée. La commune de Charleval a recruté une équipe de paysagistes à la suite d'une procédure de dialogue compétitif, pour laquelle le CAUE27 l'a accompagnée. Afin qu'ils se réapproprient au mieux cet espace public, les habitants ont été invités à participer à la conception du projet. Les enfants de la commune ont même construit une partie du mobilier !

MAISON COMMUNALE À IVILLE : ÉQUIPEMENT DU XXIÈME SIÈCLE ?

Le CAUE27, en partenariat avec l'ARPE Normandie, a proposé, à une dizaine d'élus qu'il accompagne sur leurs projets communaux, la visite d'un équipement mutualisé regroupant 3 programmes sous un même toit : la mairie, une salle polyvalente et une galerie d'exposition. Bâtiment à énergie positive et réduction carbone de performance E3C2, l'ensemble du bâtiment a été éco-conçu par l'intégration de matériaux bio et géosourcés (paille, lin, bois feuillus, agrégats recyclés, terre).

Maître d'œuvre : Étienne Lemoine, MWAH agence d'architecture.
Maître d'ouvrage : commune d'Iville, 2022.

© Grégoire Auger, photographe / MWAH agence d'architecture
Les caissons bois isolés en paille seront ensuite recouverts par un enduit chaux et terre du site.

Pour la dynamisation des centres-bourgs

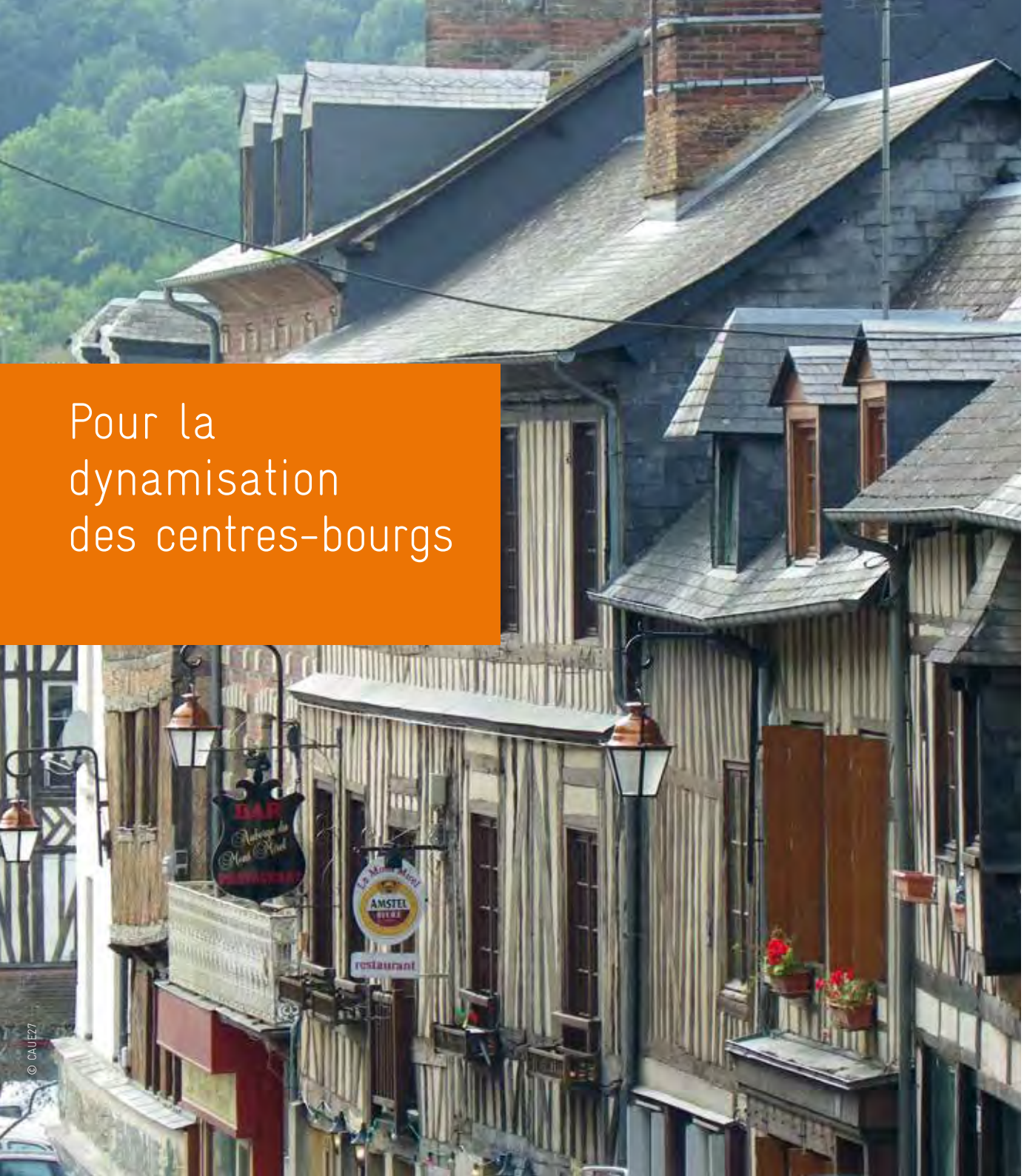

© CAUE27

POINT DE VUE

RÉPARER, RECYCLER, RÉDUIRE, RÉUTILISER...

Alice PERRIN - Architecte au CAUE27

Réparer, recycler, réduire, réutiliser... Autant d'idées qui prennent le devant de la scène dans le contexte de crise écologique. Elles nous amènent à ouvrir les yeux sur les opportunités qu'offre ce qui est déjà là, et à essayer de faire mieux avec moins. Qu'est-ce que ces concepts nous disent sur notre manière d'intervenir sur le territoire eurois ?

Regarder ce qui existe déjà, c'est se tourner vers le bâti des centre-bourgs, souvent boudé au profit des zones pavillonnaires et commerciales alors qu'il propose aujourd'hui un cadre de vie recherché et une diversité de fonctions pratiques au quotidien.

L'attractivité du département s'est renforcée depuis la crise sanitaire et invite nos territoires ruraux à adapter ce bâti pour répondre aux demandes d'habitants en quête de nouveaux modes d'habiter et de travailler.

Pour que ce bâti réponde aux usages actuels, il faut le concevoir du point de vue :
- du logement (isolation thermique, reconfiguration des pièces et distributions, création de terrasses) ;
- de l'îlot (aménagement de cours, jardins et places de stationnements) ;
- de l'espace public communal.

C'est pour dessiner ce nouveau modèle d'habiter et donner aux centres-bourgs une attractivité renouvelée et empreinte de modernité que le CAUE27 propose un appel à projet sur trois communes du département. Concepteurs et investisseurs seraient attendus pour monter des opérations à valeur d'exemples.

Page de gauche : comment adapter le bâti ancien aux modes de vie actuels?

FOCUS

RÉNOVER LE CENTRE-VILLAGE D'HEUDICOURT : LE PROJET DE PLUSIEURS MANDATS

Le pôle d'équipements publics d'Heudicourt vient d'achever sa transformation avec la réhabilitation de l'ancien presbytère en mairie et en agence postale. Il aura fallu une volonté politique sans faille et plus de 20 ans d'aménagements communaux successifs pour restructurer en totalité la polarité publique d'un village d'un peu plus de 500 habitants qui regroupe mairie, école, salle des fêtes et église. L'avancée du projet communal s'est accompagnée de recours réguliers au conseil en paysage mis à disposition par le Département avant 2007 puis aux conseils des paysagistes, architectes et urbanistes du CAUE27. Sept interventions au total se sont succédées, des conseils ponctuels et des interventions d'accompagnement sur le plus long terme, portant aussi bien sur la réalisation du document d'urbanisme que sur la réhabilitation de bâtiments patrimoniaux ou l'aménagement d'espaces publics paysagers.

L'ambition du projet communal et l'usage des élus à solliciter aide et conseil sont à la hauteur de la nature hautement patrimoniale du centre du village d'Heudicourt. Bordant le château du XVII^{ème} siècle et l'église du XVI^{ème} siècle, le centre du village bénéficie de plusieurs protections au titre des Monuments historiques. Les élus n'hésitent pas à vérifier la qualité et la faisabilité de leurs projets auprès de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de l'Eure ou auprès d'autres interlocuteurs. Le déroulement du premier conseil en aménagement a aussi été déterminant. Lors de la rencontre, la question initiale de la plantation des abords de la nouvelle salle des fêtes s'est progressivement déportée sur celle de la sécurisation des accès piétons à l'école et à la salle des fêtes par la création d'une allée piétonne. Cette première intervention a permis la mise en œuvre d'une étude d'aménagement et de plantation de l'allée piétonne et de deux places attenantes qui a été confiée à Alain Mignard, paysagiste libéral. L'aménagement réalisé a connu un plébiscite auprès des habitants de la commune. Ses qualités ornementales, une élégante plantation de charmilles et de poiriers à fleurs, ne déparent pas l'intérêt patrimonial et rural du site.

© CAUE27, Jean-Marc Coubé.

Les parents d'élèves apprécient également la cohérence fonctionnelle d'ensemble : l'allée piétonne met en relation deux parkings existants aux allures de mails et sert d'espace sécurisé pour les entrées et les sorties d'école.

Il restait cependant un écueil, la mairie étant aménagée à l'étage d'un bâtiment ancien, elle ne respectait pas les règles d'accessibilité pour tous. Un second aménagement structurant était ainsi en germe : restaurer l'ancien presbytère attenant à l'allée piétonne et l'aménager en mairie. L'immeuble était alors un logement loué à une personne âgée et les coûts de réhabilitation étaient significatifs. La question même de la réhabilitation du presbytère a fait l'objet d'une intervention du CAUE27 : le projet de transformation en équipement était-il pertinent ? Légitime ? Quels étaient les points de vigilances au vu de la dimension patrimoniale du bâtiment ? Cette étape fut nécessaire pour dissiper les doutes éventuels et passer aux phases opérationnelles d'une réhabilitation fine et ambitieuse du bâtiment. Il faudra une décennie aux élus municipaux pour connaître un contexte favorable et finaliser leurs intentions. Cette décennie a permis par ailleurs la concrétisation d'autres projets comme la réalisation d'une seconde allée sécurisée entre le centre du village et la boulangerie, la réhabilitation de l'ancien logement de l'instituteur en mairie temporaire puis en salle d'activité liée à l'école, la réalisation du PLU communal ou encore la mobilisation d'outils pour l'encadrement de divisions parcellaires.

La modernisation du centre du village est aujourd'hui particulièrement aboutie. Si le bâti relève de plusieurs époques, le visiteur perçoit d'abord l'impression d'harmonie générale du site. Les alignements d'arbres et les charmilles créent des transitions entre les bâtiments et atténuent les contrastes. La réhabilitation de l'ancien presbytère a révélé la composition classique de sa façade et la nouvelle mairie cohabite particulièrement bien avec les éléments monumentaux tout proches du château et de l'église. Fonctionnellement, le centre du village respecte des principes d'aménagement très innovants : sobriété d'aménagement respectueuse de l'identité rurale du site, sécurité et place majeure accordée au piéton, mutualisation des stationnements, conservation et réutilisation du bâti à forte patrimonialité. Dans les faits, le site est constamment fréquenté en période scolaire et l'allée piétonne, ses placettes et l'abribus attenant sont devenus le lieu de rendez-vous des enfants du village. Enfin, la proximité de deux gîtes de groupes et la qualité patrimoniale de cette partie du village en font un site touristique local dont les équipements (mairie, église, salle des fêtes) sont particulièrement appréciés lorsque l'on souhaite s'y marier.

Page de gauche : la nouvelle mairie aménagée dans l'ancien presbytère en 2020, accessible depuis l'allée piétonne aménagée en 2002.

PAROLE D'ÉLU...

AMÉNAGER SANS CRÉER DE FRICHE

Jean-Jacques BOUCHE - Maire d'Heudicourt

© CAUE27 Jean-Marc Coubé

Je suis au Conseil municipal d'Heudicourt depuis près de 30 ans et Maire depuis 2020.

Dans cet intervalle, ce que j'ai apprécié le plus c'est le maintien de l'attractivité de l'école en offrant de plus grandes surfaces à la maternelle. La création de la salle des fêtes à côté de l'école a permis de disposer d'une cantine pendant la semaine. Ses surfaces permettent aussi l'organisation de manifestations favorables au lien entre les habitants avec l'organisation de concerts de musique, de pièces de théâtre, d'arbres de Noël. Ses grands volumes ont été terriblement utiles au moment de la pandémie pour maintenir les distances nécessaires entre les enfants. Pour sécuriser l'accès à l'école, c'est vrai que jamais je n'aurais eu l'idée de créer de toute pièce un chemin entre la salle des fêtes et l'église. On a forcément besoin du conseil de professionnels ; ils apportent une vision plus environnementale et des idées que nous n'avons pas. On pense à l'aménagement des trottoirs mais c'est mieux de rajouter des plantations entre l'allée piétonne et la route lorsque celle-ci est très passante.

Pour le réaménagement de la mairie, il fallait disposer de locaux plus grands. En réhabilitant le logement de l'instituteur, on a pu, dans un premier temps, répondre aux contraintes d'accessibilité. En rénovant le logement du presbytère, lui aussi en mauvais état, on a pu déplacer la mairie dans de vastes locaux et accueillir l'agence postale. Elle était moins bien située et dans un vieux bâtiment facile à réutiliser en logement. Pour la boulangerie, le dernier commerce du village cherchait un repreneur. Nous avons eu de la chance avec l'arrivée d'un pâtissier et d'un boulanger. Ils ont repris l'affaire avec une aide à l'installation de la part de la mairie. Mais hélas, le commerce vient de cesser son activité. Malgré tout, c'est très satisfaisant de voir que dans notre village, le château, les maisons et l'église sont entretenus. Ici, les changements d'activité n'ont pas créé de friches ou d'espaces abandonnés.

En matière d'urbanisme, je suis très content qu'Heudicourt reste un village. Avec le CAUE27, on s'est interrogé sur la manière d'intégrer au mieux les nouvelles constructions. En construisant dans les dents creuses, nous avons évité les initiatives privées trop radicales comme la création de lotissements. Au bout de 10 ans de PLU, il faut maintenant le faire évoluer. On pense bien faire appel au CAUE27 pour qu'il nous apporte d'autres approches, d'autres regards et peut-être éviter des erreurs.

BRÈVES

UNE NOUVELLE PLACE DE VILLAGE

En 2019 le CAUE27 a été appelé par les élus de Boissey-le-Châtel qui souhaitaient réaménager la place de la mairie, au cœur du village. Avec l'accompagnement du CAUE27, la commune a lancé une consultation pour recruter un paysagiste concepteur. Les travaux, qui permettront de végétaliser les espaces publics, de valoriser les accès aux commerces et équipements, d'optimiser le stationnement et de redonner plus de place aux piétons et cyclistes, devraient se terminer mi 2022.

© Folius Écopaysage

Le nouveau visage
de la place de village de Boissey-le-Châtel

FAIRE CAMPAGNE

La commune d'Houlbec-Cocherel se lance dans une réflexion de création d'un nouveau centre-bourg en s'appuyant sur le terrain de foot situé derrière l'école. Le CAUE27 sollicité a d'emblée proposé d'organiser un atelier en partenariat avec l'ENSA-Paris Belleville pour qu'élus, habitants et jeunes architectes partagent idées et propositions. Une vingtaine d'étudiants en master de l'école d'architecture ont ainsi produit 6 projets pour répondre aux problématiques de l'habitat du XXI[ème] siècle dans une commune rurale. Ils ont développé des projets en lien avec les qualités du paysage et imaginé des itinéraires de randonnées, avancé des idées pour faire vivre les hameaux et développer des réseaux de services. Ils ont enfin composé un nouveau centre-bourg en s'appuyant sur le bâti existant et en dessinant de nouvelles constructions pour accueillir de nouveaux habitants.

© Claire Delaunay, Claire Durel, Adèle Lebaudy, Mattéo Revon

Des services mobiles dans
les hameaux d'Houlbec-Cocherel

EXPOSITION

Une agence immobilière des années 2050 ouvre ses portes au lycée du Neubourg ! C'est le premier arrêt de l'exposition « Tout Doit Disparaître », commandée par le CAUE27 au photographe ébroïcien et urbexeur Dominique Hermier. Cette exposition aborde avec humour la question du recyclage du bâti ancien à l'heure des dérèglements climatiques. Pour ce faire, l'artiste donne corps à une agence immobilière intitulée « NOFutur », qui vend des biens tous plus loufoques et invivables les uns que les autres. L'exposition est visible au Comptoir des loisirs à Evreux, du 3 mai au 26 juin 2022.

Cette exposition a vocation à être reconduite dans d'autres lieux. Elle est proposée aux collectivités pour initier le débat local sur les questions de revitalisation des centres-bourgs et d'aménagement du territoire.

Pour la valorisation de la Reconstruction

© CAUE27 / Paul Hilaire

POINT DE VUE

QU'ENTENDONS-NOUS PAR « ARCHITECTURE DE LA RECONSTRUCTION » ?

Maxens TALBOT - Architecte stagiaire au CAUE27

Faut-il uniquement considérer le bâti reconstruit sur l'emprise de la ville historique ou est-ce l'ensemble des aménagements urbains qui ont été pensés au même moment ?

L'analyse de ce patrimoine tend parfois à se circonscrire à l'emprise « physique » de la ville ancienne disparue au lendemain de la guerre.

Bien que l'après-guerre ait vu la reconstruction inéluctable de ces secteurs bombardés, elle n'en fut pas moins également une période de construction ; une opportunité de repenser la ville dans son ensemble, de la transformer. De nouvelles opérations virent le jour sur des parcelles parfois épargnées par les bombardements. Dans le cadre du plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension (PAEE) mis en place dans les villes en cours de reconstruction, certaines d'entre elles se dotèrent même de nouveaux équipements ou aménagèrent des zones à urbaniser. Le terme de « reconstruction » n'est donc pas à prendre dans son sens premier, il correspond davantage à une période intégrant l'ensemble des opérations financées par les dommages de guerre.

Il s'agit donc d'un bâti dispersé à divers endroits de la ville. Le choix d'une délimitation « physique » de la reconstruction devient alors caduc. Considérons plutôt comme « périmètre de la reconstruction », une limite temporelle, qui comprendrait l'ensemble des travaux réalisés entre 1940 et 1960.

Page de gauche : les bords de l'Iton, place du Général de Gaulle à Évreux.

FOCUS

RÉHABILITATION DE LA CITÉ LAFAYETTE

Le conflit international de 1939-1945 a eu pour conséquence la disparation de nombreux quartiers historiques dans les villes bombardées. Dans un climat d'urgence, les architectes ont dû repenser leur façon de construire pour reloger les sinistrés le plus rapidement possible. Une nouvelle architecture est née, issue des matériaux modernes de l'époque et de procédés industriels, reconnue aujourd'hui sous le nom « d'architecture de la Reconstruction ».

De ces évènements découlèrent également d'autres aménagements, dont certains ne paraissent pas intimement liés à la « Reconstruction » telle qu'elle est perçue couramment, mais qui auront un impact non négligeable dans le développement des villes. Pour Évreux, la cité Lafayette, située dans le quartier de Saint Michel au nord du centre historique de la ville, en est l'un des exemples.

Il s'agit d'un lotissement résidentiel composé de 173 pavillons dont la construction a débuté en 1958 pour loger les familles des soldats américains venus s'installer sur la base aérienne, actuelle BA 105. Édifiée pour une population venue d'outre-Atlantique, la cité Lafayette reprend dans son organisation de nombreux aménagements issus de l'urbanisme « à l'américaine » lui conférant son identité si singulière. Les logements prennent la forme de pavillons de plain-pied, implantés en milieu de parcelle. L'espace public s'étend à perte de vue car aucune délimitation physique ne distingue les propriétés. Le lotissement est également traversé par de larges avenues permettant de stationner les véhicules.

© Archives municipales d'Évreux

© droits réservés

Ci-dessus : quand « l'American Way of Life » inspire l'urbanisation d'un quartier d'Évreux.

La présence des Américains se ressent jusque dans le centre-ville où l'« American Way of Life » s'invite dans les rues au travers des voitures, de la musique, du cinéma et des enseignes commerciales lumineuses. Le bâti reconstruit du centre historique n'échappe pas non plus à cette influence dont certains auvents particulièrement marqués ne sont pas sans rappeler ceux des « dinner » ou des « drive in » américains, l'équivalent de fast-food présents le long des grands axes routiers.

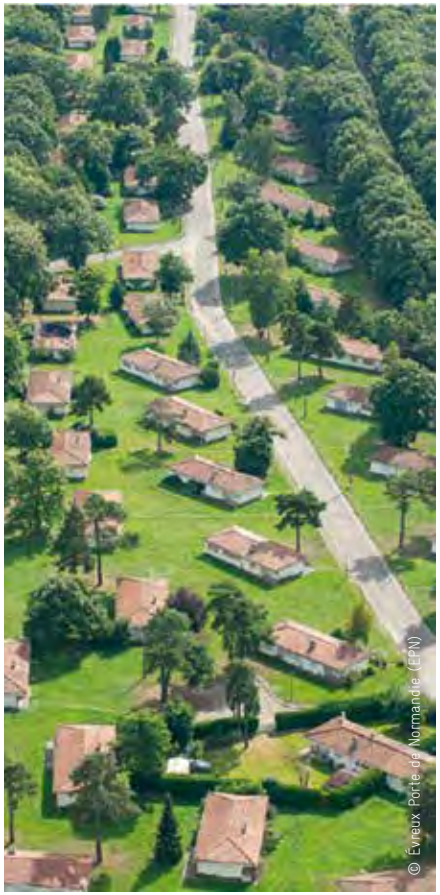
© Évreux Porte de Normandie (EPN)

© CAUE27

© CAUE27

Ci-dessus à gauche : vue aérienne de la cité Lafayette avant réhabilitation. / Ci-dessus à droite : ajout de carports pour la réhabilitation de la cité aujourd'hui.

Consciente du rôle majeur de la cité Lafayette dans l'histoire de la ville, l'agglomération Évreux Porte de Normandie a lancé un appel à projet auprès d'investisseurs en février 2020 afin de réhabiliter ce pilier du patrimoine local. L'agglomération s'est aussi adressée au CAUE27 pour trouver conseils et recommandations tant sur la compréhension de l'histoire du site que sur l'identification des caractéristiques architecturales, urbaines et paysagères à préserver.

Plusieurs enjeux sont assortis au projet de réhabilitation : assurer les caractéristiques bâties et végétales du site qui en font un endroit singulier, préserver le caractère patrimonial encore bien présent dans l'esprit des Ébroïciens, mais également adapter le bâti à nos besoins contemporains.

La cité Lafayette a été construite selon le mode de vie américain et dans le cadre d'une réhabilitation destinée aujourd'hui à une population européenne, le questionnement entre conservation et adaptation a nourri les orientations du projet qui a livré ses logements témoins l'été dernier.

PAROLE D'ÉLU...

LA RECONNAISSANCE PROGRESSIVE D'UN PATRIMOINE

Julien TIMON - 3ème adjoint à la culture, au patrimoine, au tourisme et à l'animation de la ville de Pont-Audemer

© Jeanne Gréco

Notre ancien maire, Michel Leroux a souhaité que Pont-Audemer candidate au label « Patrimoine de la Reconstruction en Normandie ». Comme le centre historique de la ville est classé Site Patrimonial Remarquable, nous avons approché l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) qui nous a orienté vers le CAUE27.

Pour nous accompagner dans cette demande de label, le CAUE27 nous a proposé une première rencontre sur le terrain pour apprécier l'architecture de la Reconstruction de Pont-Audemer. 21% du parc de logement ont été détruits pendant la guerre dans plusieurs endroits de la ville et la Reconstruction s'est faite de façon discrète en s'insérant au bâti existant.

Le CAUE27 est aussi là pour nous aider à aborder cette thématique de la Reconstruction auprès des habitants pour leur permettre de s'approprier cette architecture qui est souvent négativement perçue. Ce patrimoine représente quelque chose de douloureux pour les plus anciens qui ont vu leur habitation détruite et ont dû se satisfaire d'autre chose qui était à leur yeux moins bien que ce qu'ils avaient avant.

L'obtention de ce label, c'est donc un vrai challenge ! Il s'agit d'apporter toutes ses lettres de noblesse à cette architecture qui fait partie de notre ville et de son histoire. La visite avec un architecte du CAUE27, qui sait en parler et orienter le regard là où il faut est vraiment très intéressante.

Cet apport du CAUE27 va nous permettre de mobiliser l'ensemble du conseil municipal sur la valorisation de cette architecture. Je pense vraiment qu'il s'agira d'un objet de fierté supplémentaire pour la ville. Je me rends compte que la médiation est cruciale pour faire évoluer les regards de chacun. Les gens ont besoin d'avoir les clés de lecture tout simplement.

Le réseau qui se crée entre les villes candidates et celles ayant déjà obtenues le label est aussi un vrai support à la candidature. Cela permet des échanges riches sur les problématiques que nous partageons tous quant à la réhabilitation de cette architecture.

L'apport du CAUE27 et celui de mes homologues du réseau de villes reconstruites sont pour moi très positifs et indispensables.

BRÈVES

TRANSFORMATION VERSUS PRÉSERVATION ?

La journée « Quel XXIème siècle pour les villes de la Reconstruction en Normandie » organisée par l'École d'architecture de Darnétal sur le patrimoine de la Reconstruction a permis d'échanger sur cette question.

Pour le CAUE27, ce qui a fait débat sur la ville à l'époque de la Reconstruction a dessiné et produit cette architecture. Le CAUE27 s'attache aujourd'hui à montrer aux élus, professionnels et habitants ce qu'a été ce processus de création pour que chacun apprécie le potentiel d'évolution de cette architecture et sa capacité à répondre aux modes d'habiter actuels. Une résolution à faire vivre ce patrimoine en respectant ses caractéristiques architecturales, urbaines et paysagères.

Ilot U à Évreux
© CAUE27, Paul Hlaire

IL N'Y A PAS D'ÂGE...

... pour apprécier l'architecture de la reconstruction ! Le service des collèges du département s'est allié au CAUE27 pour faire découvrir ce patrimoine au jeune public. Visites guidées dans le centre-ville d'Évreux, livret découverte à compléter soi-même ou encore maquettes interactives sont au programme pour sensibiliser de façon ludique ces jeunes Eurois avides de connaissances.

L'ACTIVITÉ ET LES MISSIONS DU CAUE27

Muret de pierre et de bois.
Atelier « Conduire le vivant » pour renaturer une friche industrielle à Brionne.

© CAUE27/Sabrina Guitel

Les interventions du CAUE27 en 2021

© CAUE27 Sabine Guitel

Installation artistique des étudiants paysagistes en préalable du chantier de renaturation de friches à Brionne.

Le CAUE27 conseille les élus et les professionnels des collectivités sur tous les aspects qui contribuent à la qualité du cadre de vie bâti, paysager et environnemental. Le conseil peut aussi bien porter sur l'aménagement d'un bâtiment ou d'une mare qu'aider à la réflexion globale pour le développement d'un territoire.

Le CAUE27 est également partenaire du Département de l'Eure et des services de l'État, pour mettre en œuvre des dispositifs comme « Mar'haies », « Une naissance, un arbre », « Villes et villages fleuris »... ou contribuer à la revitalisation des centres-bourgs dans le cadre des dispositifs Action Cœur de Ville ou Petites Villes de Demain... Des tableaux précis (à partir de la page 70) détaillent les objets et bénéficiaires de chacune de ces interventions.

	NOMBRE D'ACTIONS	NOMBRE D'INTERVENTIONS
Actions de conseil dont :	127	363
Conseil ponctuel aux collectivités	67	105
Convention d'accompagnement des collectivités	25	105
Conseil expérimental - innovation	11	56
Actions auprès du Conseil départemental	16	75
Actions auprès des services de l'État	8	22
Conseil aux particuliers	176	176
Sensibilisation	12	21
Formation	10	10
Actions avec l'UR des CAUE normands	4	12
TOTAL	329	582

Interventions 2021 dans les communes et EPCI

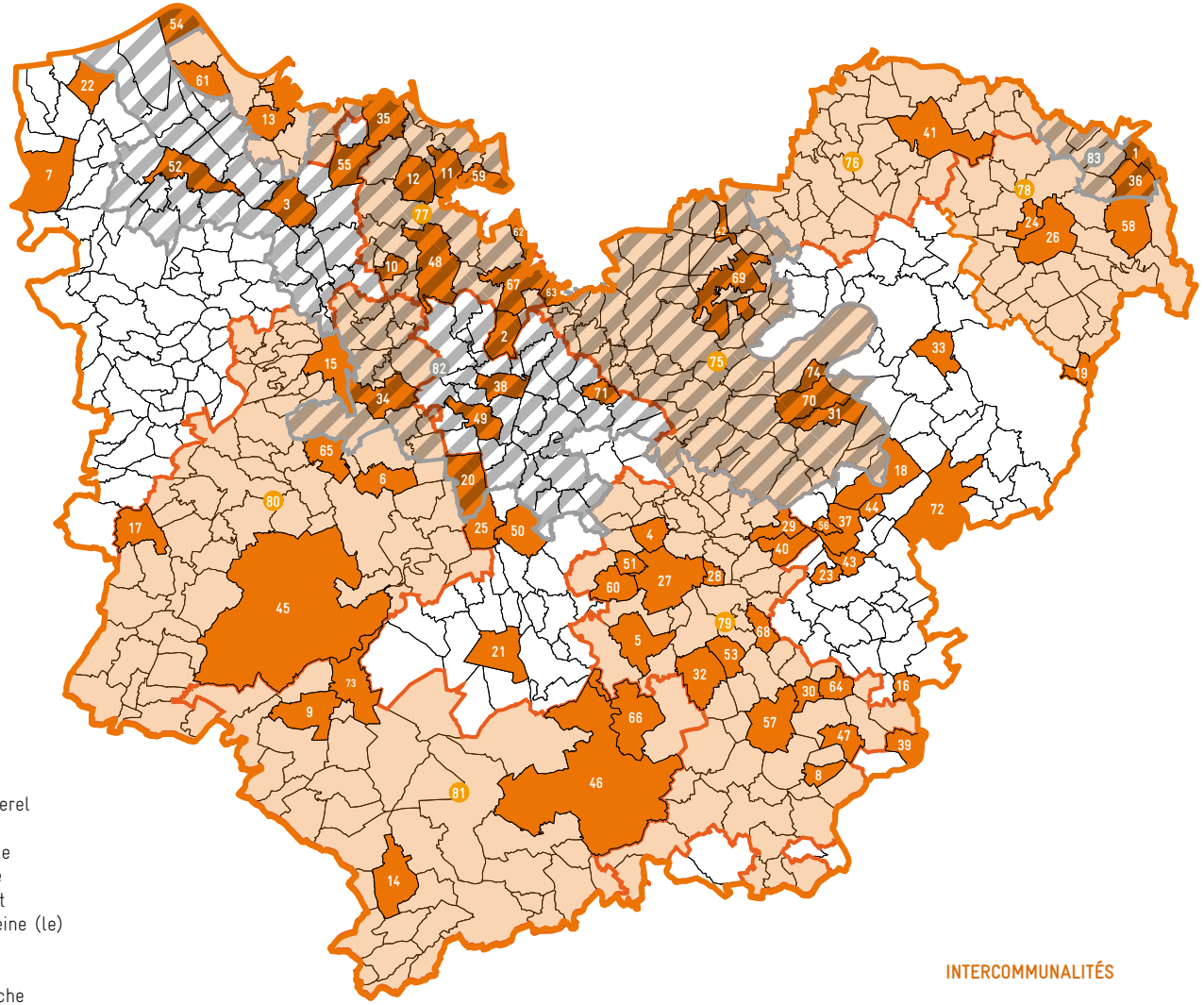

COMMUNES

1 Amécourt
2 Amfreville-Saint-Amand
3 Appeville-Annebault
4 Aviron
5 Baux-Sainte-Croix (Les)
6 Beaumontel
7 Beuzeville
8 Bois-le-Roi
9 Bois-Normand-près-Lyre
10 Boissey-le-Châtel
11 Bosgouët
12 Bourg-Achard
13 Bourneville-Sainte-Croix
14 Bourth
15 Brionne
16 Bueil
17 Capelle-les-Grands
18 Chapelle-Longueville (la)
19 Château-sur-Epte
20 Combon
21 Conches-en-Ouche
22 Conteville
23 Croisy-sur-Eure
24 Doudeuville-en-Vexin
25 Émanville
26 Étrépagny
27 Évreux
28 Fauville
29 Fontaine-sous-Jouy
30 Foucrainville
31 Gaillon
32 Grossœuvre
33 Guiseniers
34 Harcourt
35 Hauville
36 Hébécourt
37 Houlbec-Cocherel
38 Iville
39 Ivry-la-Bataille
40 Jouy-sur-Eure
41 Lyons-la-Forêt
42 Manoir-sur-Seine (le)
43 Ménilles
44 Mercey
45 Mesnil-en-Ouche
46 Mesnils-sur-Iton
47 Mouettes
48 Monts-du-Roumois (les)
49 Neubourg (le)
50 Ormes
51 Parville
52 Pont-Audemer
53 Prey
54 Quillebeuf-sur-Seine
55 Rougemontier
56 Rouvray
57 Saint-André-de-l'Eure
58 Saint-Denis-le-Ferment
59 Saint-Ouen-de-Thouberville
60 Saint-Sébastien-de-Morsent
61 Sainte-Opportune-la-Mare
62 Saint-Ouen-du-Tilleul
63 Saussaye (la)
64 Serez
65 Serquigny
66 Sylvain-les-Moulins
67 Thuit-de-l'Oison
68 Val-David (le)
69 Val-de-Reuil
70 Val d'Hazey (le)
71 Venon
72 Vernon
73 Vieille-Lyre (la)
74 Villers-sur-le-Roule

INTERCOMMUNALITÉS

75 Agglo Seine-Eure
76 CCLA
77 CCRS
78 CCVN
79 EPN
80 IBTN
81 INSE
82 SERPN
83 AVL / SIVOS de la Région de Mainneville

Le conseil aux collectivités et organismes publics

© CAUE27 Christelle Berger

Médiathèque de Pacy-sur-Eure.

127 conseils ont été donnés en 2021.
Cette activité a mobilisé 4,7 équivalents temps plein (ETP) sur les 7,7 que comptait l'équipe du CAUE27.

LE CONSEIL AUPRÈS DES COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS

Les conseils du CAUE27 prennent la forme de conseils ponctuels pris en charge par la taxe d'aménagement ou de conventions d'accompagnement avec contribution financière de la collectivité, selon la durée et la nature de l'intervention souhaitée.

En 2020, le CAUE27 a donné 67 conseils ponctuels aux communes et EPCI portant principalement sur l'aménagement des espaces publics des communes, la revitalisation des centres-bourgs, l'aménagement de mares, la restructuration des équipements publics. Les professionnels du CAUE27 ont également été sollicités pour être membres de jury, de concours d'architecture et de projets d'aménagement.

Vingt-cinq conseils ont donné lieu à l'élaboration de conventions d'accompagnement, totalisant plus d'une centaine d'interventions auprès des collectivités signataires. Le CAUE27 a été sollicité sur les sujets suivants :

- Accompagnement, pour le passage à l'opérationnel, de communes ayant un projet d'aménagement de centres-bourg : Amfreville-Saint-Amand, Aviron, Baux-Sainte-Croix, Boissey-le-Châtel, Bosgouët, Houlbec-Cocherel, Le Val-David.
- Animation d'ateliers de formation et sensibilisation à destination des élus et techniciens suite à l'élaboration, ou en prévision, d'un PLU(I) : Agglo Seine-Eure, CdC Lyons Andelle, La Chapelle-Longueville, Évreux Porte de Normandie, Interco Normandie Sud Eure.
- Accompagnement à la formalisation et à la mise en œuvre d'une stratégie de revitalisation de centre-bourg en lien avec le programme Petites Villes de Demain : Bourg-Achard, Mesnil-en-Ouche, Mesnils-sur-Iton, Le Val d'Hazey.
- Animation de démarches spécifiques mises en place par les collectivités pour conseiller les particuliers, commerçants et entrepreneurs dans leur projet architectural : Beuzeville, CdC Roumois Seine, CdC du Vexin Normand.
- Accompagnement à la mise en œuvre d'un projet de réhabilitation et de valorisation du patrimoine bâti de la Reconstruction : Évreux, Pont-Audemer.
- Accompagnement à la création et valorisation de circuits de promenade et cheminements doux : Croisy-sur-Eure, Saint-Ouen-du-Tilleul.
- Accompagnement à la sensibilisation des élus et du grand public à l'aménagement intégré des mares : SERPN.
- Animation du pôle d'échanges et de mutualisation inter-CAUE sur la mise en œuvre de la mission formation : FNCAUE.

LE CONSEIL EXPÉRIMENTAL ET L'INNOVATION

En 2021 le CAUE27 a poursuivi les expérimentations déjà initiées :

- l'atelier de recherche-action Vallées habitées s'est poursuivi sur le territoire de la vallée de la Lévrière. Le programme interrompu à Brionne et sur le territoire de Roumois Seine reprendra en 2022 ;
- la proposition d'organiser un appel à projets « Les nouveaux centres-bourgs » s'est finalisée et attend son financement ;
- l'appel à idées organisé en partenariat avec la CARSAT Normandie pour ré-inventer les lieux de vie des seniors de demain, s'est clôturé avec l'édition d'un ouvrage et sa promotion lors d'une manifestation au Musée des Impressionnismes - Giverny.

© Monsieur T

Consultez l'ouvrage « Réinventer les lieux de vie des séniors de demain » grâce au QR code ci-contre.

LE CONSEIL AUPRÈS DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

Le CAUE27 est un interlocuteur privilégié du Département de l'Eure avec lequel il travaille en étroite collaboration, en particulier en appui technique auprès des services de deux directions :

- direction de l'environnement, pour la mise en place du plan nature : plantation de haies (« Mar'haies », « une naissance, un arbre »), création et gestion d'ENS, suivi d'apprentissage d'une étudiante travaillant sur l'aménagement de sites naturels ayant un potentiel touristique ;
- direction de l'aménagement, pour l'animation des démarches en faveur des centres-bourgs menées en partenariat avec les services de l'État, pour l'animation du réseau d'ingénierie locale APPUI27 ou pour l'expérimentation « Petites centralités » pilotée par l'EPFN.

Le CAUE27 est également intervenu auprès des services du Département sur les sujets suivants : accompagnement des élus en matière de défense incendie en partenariat avec le SDIS27 dans le cadre de la CSIU, participation au jury du label « Villes et villages fleuris », conseil pour la réhabilitation de l'Hôtel du Département, participation aux ateliers de travail du PDH, mise en place d'actions pédagogiques avec des collèges.

LE CONSEIL AUPRÈS DES SERVICES DE L'ÉTAT

En 2021, le CAUE27 a été mobilisé par plusieurs services de l'État. En partenariat avec la DDTM27, le CAUE27 a participé à trois dispositifs en faveur de la revitalisation des centres-bourgs, en particulier la démarche ORT auprès de 4 collectivités, ainsi que les démarches APPUI27 et PVD en lien avec les services du Département.

Le CAUE27 fait partie depuis plusieurs années de la Commission départementale pour la protection des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF), ainsi que de l'observatoire photographique des paysages récemment mis en place par la DDTM27. Enfin, le travail initié en 2020 avec la DDTM27 sur le protocole d'aménagement durable s'est poursuivi.

Le CAUE27 a également été mobilisé par les services de la DREAL Normandie et de l'UDAP27 pour participer à la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites ainsi qu'à la relecture du projet de classement de la Vallée de Seine, Marais Vernier.

Le conseil aux particuliers

© Emmanuel Come

176 conseils aux particuliers ont été délivrés par le CAUE27 en 2021.

Le conseil aux particuliers est une des quatre missions essentielles confiées aux CAUE par la loi sur l'architecture de 1977. Le conseil du CAUE27 auprès des particuliers est pris en charge par la taxe d'aménagement. Il consiste à alimenter la réflexion, à aiguiller, à proposer des pistes, ou encore à redéfinir les attentes des pétitionnaires avec plus de précision. Les professionnels du CAUE27 aident à concrétiser un projet, dans un souci de qualité et sans se substituer à un maître d'œuvre.

En 2021, le nombre de conseils aux particuliers a augmenté, passant à 176 conseils. La majorité des conseils a porté sur des questions architecturales : la réhabilitation, la reconversion, l'isolation ou l'extension de bâtiments, l'écoconstruction, l'aménagement d'espace de vie extérieure, la recherche d'architectes et/ou d'artisans. Beaucoup de conseils répondent également à des questions de compréhension des documents ou des autorisations d'urbanisme en vue de construire ou d'aménager des parcelles.

Page de gauche : maison individuelle aux Hogues.

La formation

10 formations, pour 124 élus et professionnels,
ont été organisés par le CAUE27 en 2021.

Les actions de formation du CAUE27 s'adressent aux élus, aux personnes publiques associées, aux professionnels et aux étudiants. Elles s'attachent à donner des clés de compréhension et des moyens d'action pour répondre aux enjeux de société en tenant compte des particularités du territoire eurois.

Les formations sont proposées sous forme de catalogue annuel, dont les inscriptions sont libres, et sous forme de formations à la carte, organisées à la demande. L'offre du CAUE27 cherche à décliner la transition écologique et porte sur la qualité architecturale, les outils et méthodes d'aménagement, ou encore l'intégration des éléments naturels ou paysagers.

En 2021, le CAUE27 a animé 10 formations, portant sur :
- la revitalisation des centres-bourgs ;
- le PLU et ses outils ;
- les acteurs et l'économie de l'aménagement urbain ;
- l'aménagement des communes rurales ;
- la conduite de projets.

Page de gauche : formation à l'aménagement de communes rurales.

© CAUE27

La sensibilisation

© Approches Dérive Lutt – Vivian Duval

21 manifestations, rassemblant 183 personnes,
ont été organisées et animées par le CAUE27 en 2021.

Les actions de sensibilisation du CAUE27 s'adressent au grand public, au public scolaire et également aux élus et professionnels de l'aménagement.

Auprès du public scolaire, le CAUE27 a sensibilisé des élèves de primaire et de maternelle à la biodiversité et aux mottes castrales entourées de douves lors de la journée « Les Enfants du patrimoine ». Il a également participé à des ateliers d'étudiants architectes et organisé une visite de l'éco-hameau des Noés pour le Lycée agricole du Neubourg.

Après du grand public, le CAUE27 a organisé deux visites, l'une sur les berges et l'autre sur les coteaux de la Seine, en partenariat respectivement avec la Ville de Vernon et avec la Maison de l'architecture de Rouen.

Auprès du public professionnel et des élus, le CAUE27 a organisé :
- avec le concours de la SILOGE une visite de l'éco-hameau des Noés en présence de ses concepteurs Philippe Madec, architecte et Denis Comont, paysagiste ;
- une visite du chantier de la maison communale d'Iville, en présence de son architecte Étienne Lemoine.

Page de gauche : parcours de sensibilisation dans le Roumois.

LE FONCTIONNEMENT DU CAUE27

Chantier à Vernon.

© CAUE27 Jean-Marc Coubé

L'équipe technique en 2021

DIRECTION

Sabine GUITEL
Directrice
Urbaniste OPQU

Géraldine DECTOT
Assistante de direction
02 32 33 15 78
geraldine.dectot@caue27.fr

CONSEILLERS

Christelle BERGER
Architecte
02 32 33 42 38
christelle.berger@caue27.fr

Christine BOISSEAU
Urbaniste OPQU
02 32 33 42 43
christine.boisseau@caue27.fr

Jean-Marc COUBÉ
Paysagiste
02 32 33 42 39
jean-marc.coube@caue27.fr

Colin DROUIN
Paysagiste
02 32 33 53 63
colin.drouin@caue27.fr
Depuis le 15/11/2021

Paul HILAIRE
Architecte
paul.hilaire@caue27.fr

Sandra HUPPE
Urbaniste OPQU, paysagiste
02 32 33 53 64
sandra.huppe@caue27.fr

Alice PERRIN
Architecte, urbaniste
02 79 43 00 52
alice.perrin@caue27.fr
Depuis le 06/09/2021

Julia SIBERT
Paysagiste
Jusqu'au 23/07/2021

Alexis TANNIR
Architecte
Jusqu'au 15/11/2021

STAGIAIRES

Anissa MAJDOUBI
Élève de Terminale Bac Pro
Gestion-Administration
Lycée Notre Dame – Saint François à Évreux
Du 01/03/2021 au 02/04/2021

Flore GANGNON
Étudiante 2ème année
Diplôme d'État de Paysagiste
École Nationale Supérieure d'Architecture
et de Paysage de Lille
Du 14/06/2021 au 09/07/2021

Maxens TALBOT
Architecte
Étudiant DSA « Architecture et patrimoine »
École Nationale Supérieure d'Architecture
de Paris-Belleville
maxence.talbot@caue27.fr
Du 06/09/2021 au 31/03/2022

LE CAUE DE L'EURE A ÉGALEMENT ACCUEILLI EN STAGE DE DÉCOUVERTE 3ÈME D'UNE SEMAINE

Anaëlle PYCK
Collège de l'Immaculée, Évreux
Janvier 2021

Sal Sabille LABDI
Collège Henri Dunant, Évreux
Janvier 2021

Lincoln ALMEIDA
Collège de Navarre, Évreux
Février 2021

Marie PINEL
Collège de l'Immaculée, Évreux
Novembre 2021

Yelena FROTIER DE BAGNEUX
Collège de l'Immaculée, Évreux
Novembre 2021

Émilie MOISAN
Collège Jean Rostand, Évreux
Décembre 2021

Le conseil d'administration après octobre 2021

PRÉSIDENT

Nicolas GAVARD-GONGALLUD
Conseiller départemental
du canton d'Évreux 2

COLLÈGE DES QUATRE REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Olivier MORZELLE
Directeur de la DREAL Haute-Normandie

Laurent TESSIER
Directeur de la DDTM de l'Eure

Françoise MONCADA
Directrice Académique des Services départementaux de l'Éducation Nationale de l'Eure

France POULAIN
Chef de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine

COLLÈGE DES QUATRE REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS CONCERNÉES, DÉSIGNÉS PAR LE PRÉFET

Jean-Daniel AUVRAY
Président de la CAPEB de l'Eure

Alice CAILLOUEL
Membre du Conseil National de l'Ordre des Architectes

Denis COMONT
Paysagiste-concepteur et membre de la FFP de Normandie

Guillaume DEBOOS
Géomètre Expert

COLLÈGE DES DEUX PERSONNES QUALIFIÉES, DÉSIGNÉES PAR LE PRÉFET

Jean-Michel DE MONICAULT
Membre des Amis des Monuments et Sites de l'Eure

Thierry LECOMTE
Docteur en écologie,
membre du CEN de Normandie
et du PNRBSN

COLLÈGE DES SIX REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES, DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Myriam DUTEIL
Vice-présidente en charge de la protection de la nature et des paysages, de l'économie circulaire, du cycle de l'eau et de la biodiversité et Conseillère départementale du canton de Brionne

Nicolas GAVARD- GONGALLUD
Conseiller départemental du canton d'Évreux 2

Xavier HUBERT
Vice-président en charge de la sécurité et de la prévention de la délinquance et Conseiller départemental du canton d'Évreux 3

Diane LESEIGNEUR
Vice-présidente en charge de l'urbanisme, de l'habitat, du logement, de la politique de la ville et de revitalisation des centres-villes et Conseillère départementale du canton d'Évreux 3

Jean-Jacques PREVOST
Vice-Président de l'Intercommunalité Bernay Terres de Normandie

Pascal VAUTIER
Adjoint au maire de la Poterie-Mathieu et membre du CEN de Normandie

COLLÈGE DES SIX REPRÉSENTANTS ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Anne BELHOSTE
Présidente des Maisons Paysannes de l'Eure

Philippe BOUGARD
Président de la Fédération Française du Bâtiment

Cédric BROUT
Vice-Président de la Communauté de communes Roumois-Seine

Éric CONSEIL
Directeur de l'ADIL

Étienne LEMOINE
Architecte

Gilles LIEVENS
Président de la Chambre d'Agriculture de l'Eure

Le conseil d'administration avant octobre 2021

PRÉSIDENT

Xavier HUBERT
Vice-président en charge de la sécurité et de la prévention de la délinquance et Conseiller départemental du canton d'Évreux 3

COLLÈGE DES QUATRE REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Olivier MORZELLE
Directeur de la DREAL Haute-Normandie

Laurent TESSIER
Directeur de la DDTM de l'Eure

Laurent LE MERCIER
Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de l'Eure

France POULAIN
Chef de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine

COLLÈGE DES QUATRE REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS CONCERNÉES, DÉSIGNÉS PAR LE PRÉFET

Jean-Daniel AUVRAY
Président de la CAPEB de l'Eure

Paul BERNARD
Architecte

Alice CAILLOUEL
Membre du Conseil National de l'Ordre des Architectes

Guillaume DEBOOS
Géomètre Expert

COLLÈGE DES DEUX PERSONNES QUALIFIÉES, DÉSIGNÉES PAR LE PRÉFET

Jean-Michel DE MONICAULT
Membre des Amis des Monuments et Sites de l'Eure

Philippe SAUVAJON
Ingénieur écologue

COLLÈGE DES SIX REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES, DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Perrine FORZY
Ancienne Présidente de la Communauté de Communes du Vexin Normand

Xavier HUBERT
Vice-président en charge de la sécurité et de la prévention de la délinquance et Conseiller départemental du canton d'Évreux 3

Diane LESEIGNEUR
Vice-présidente en charge de l'urbanisme, de l'habitat, du logement, de la politique de la ville et de revitalisation des centres-villes et Conseillère départementale du canton d'Évreux 3

Thierry PLOUVIER
Vice-président en charge des mobilités et des infrastructures routières et Conseiller départemental du canton de Romilly sur Andelle

Anne TERLEZ, Vice-présidente en charge de la santé, de la lutte contre la pauvreté, des personnes âgées et du handicap et Conseillère départementale du canton de Louviers

COLLÈGE DES SIX REPRÉSENTANTS ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Anne BELHOSTE
Présidente des Maisons Paysannes de l'Eure

Philippe BOUGARD
Président de la Fédération Française du Bâtiment

Éric CONSEIL
Directeur de l'ADIL

Étienne LEMOINE
Architecte

Gilles LIEVENS
Président de la Chambre d'Agriculture de l'Eure

Gilbert NOËL
Ancien Maire de Jouy-sur-Eure

Les adhérents 2021

COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

1 Alizay
2 Amfreville-Saint-Amand
3 Arnières-sur-Iton
4 Aviron
5 Barc
6 Barneville-sur-Seine
7 Baronnie (la)
8 Baux-Sainte-Croix (les)
9 Beaumontel
10 Beuzeville
11 Boissey-le-Châtel
12 Bosgouët
13 Bouafles
14 Bourg-Achard
15 Bueil
16 Calleville
17 Capelle-les-Grands
18 Chaise-Dieu-du-Theil
19 Champigny-la-Futelaye
20 Chapelle-Longueville (la)
21 Charleval
22 Conches-en-Ouche
23 Conteville
24 Crosville-la-Vieille
25 Épreville-près-le-Neubourg
26 Ézy-sur-Eure
27 Fontaine-Bellenger
28 Gaillon
29 Garennes-sur-Eure
30 Gaudreville-la-Rivière
31 Gisors
32 Graveron-Sémerville
33 Guiseniers
34 Harcourt
35 Hébécourt
36 Heudicourt
37 Houlbec-Cocherel
38 Iville
39 Ivry-la-Bataille
40 Jouy-sur-Eure
41 Lieurey
42 Mainneville
43 Martagny
44 Mesnil-en-Ouche
45 Mesnil-sous-Vienne
46 Mesnils-sur-Iton
47 Miserey
48 Mouettes
49 Mousseaux-Neuville
50 Neuve-Lyre (la)
51 Neubourg (le)
52 Nojeon-en-Vexin
53 Pont-Audemer
54 Poses
55 Pullay
56 Rougemontier
57 Rugles
58 Saint-Denis-le-Ferment
59 Saint-Mards-de-Fresne
60 Saint-Ouen-de-Thouberville
61 Saint-Ouen-du-Tilleul
62 Saint-Philbert-sur-Risle
63 Saint-André-de-l'Eure
64 Saint-Georges-Motel
65 Saint-Luc
66 Saint-Pierre-des-Fleurs
67 Saint-Vigor
68 Serquigny
69 Val-David (le)
70 Verneuil d'Avre et d'Iton

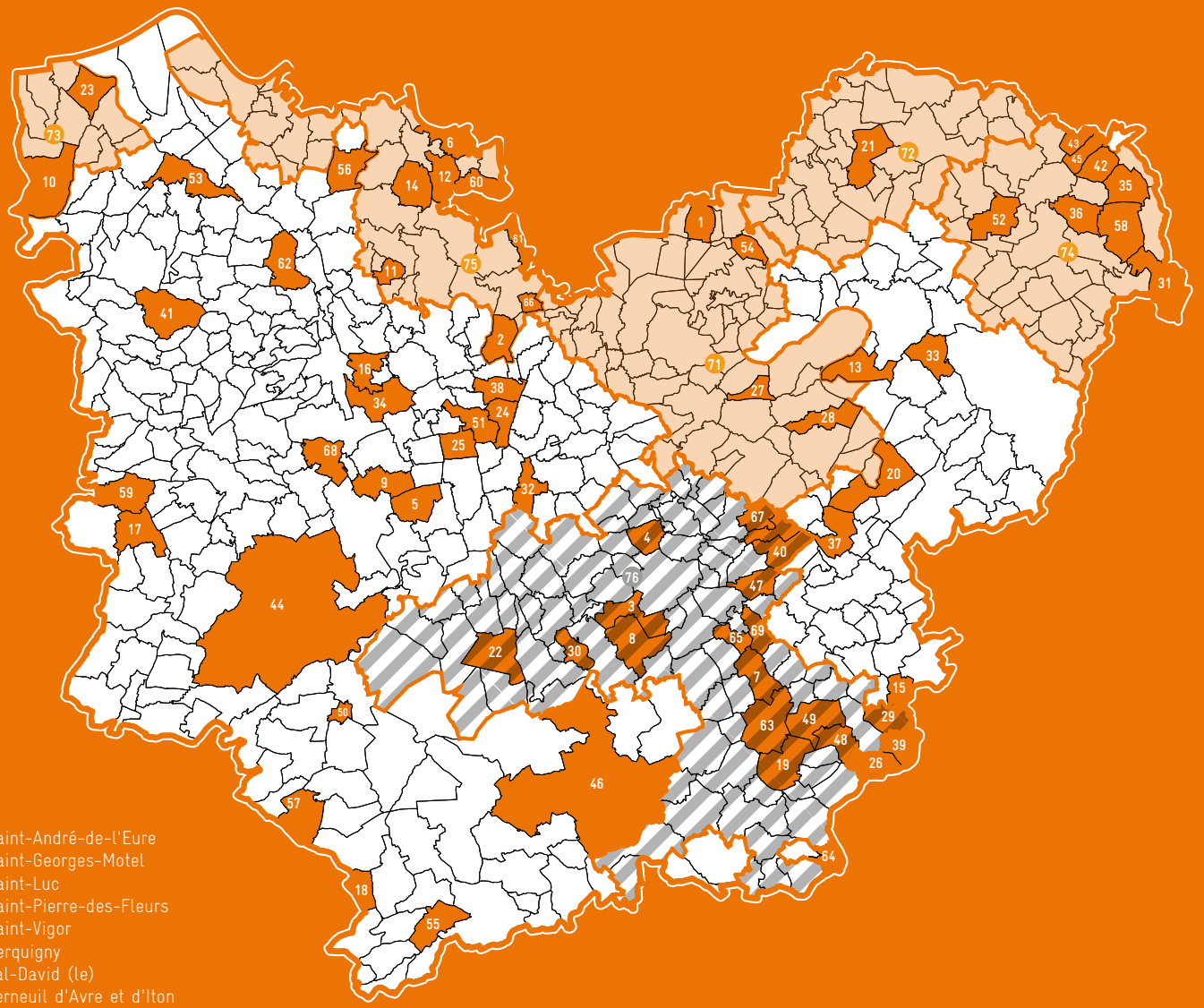

Les adhérents 2021

ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS

Conseil régional de l'Ordre des architectes de Normandie

SÉCOMILE

École nationale supérieure d'architecture de Normandie

ADETMIR

EPLEFPA Lycée professionnel agricole Gilbert Martin du Neubourg

CARSAT Normandie

EPLEFPA Lycée horticole et paysager d'Évreux

Fédération française du bâtiment de l'Eure

POSTE HABITAT NORMANDIE

Association « L'Avenir de la vallée de la Lévrière »

Association de sauvegarde des abords de la Lévrière & de la forêt de Lyons

ADIL de l'Eure

Fondation du patrimoine

Association « Le Hangar »

Maisons paysannes de l'Eure

PERSONNES PHYSIQUES

Paul BERNARD

Alice CAILLOUEL

Cyril COQUENTIN

Étienne LEMOINE

Gervais NICOUÉ

Bruno CRÉUS

Le financement du CAUE27

Les missions du CAUE27 sont financées principalement par une ressource issue de la fiscalité de l'aménagement : la taxe d'aménagement.

Cette taxe s'applique depuis le 1er mars 2012, au profit de la commune ou de son EPCI et du département. Elle est due à l'occasion d'opérations d'aménagement et de constructions immobilières. La part départementale de cette taxe est destinée à financer d'une part la politique de protection des Espaces naturels sensibles et d'autre part les dépenses du CAUE27. Le Conseil départemental fixe les taux de répartition.

Pour l'année 2021, l'Assemblée départementale a voté un taux de taxe d'aménagement de 0,3 % pour le CAUE27 avec une prévision de recette de 600 000,00 €. En fin d'année, le montant total reversé a été de 682 537,73 €.

Tous les documents comptables sont consultables par les adhérents au CAUE27.

LE BARÈME DE COTISATION

Les structures intercommunales adhèrent à présent selon le barème forfaitaire suivant :

- 1 500 € pour les EPCI de moins de 20 000 habitants ;
- 2 000 € pour les EPCI de 20 000 à 30 000 habitants ;
- 2 500 € pour les EPCI de 30 000 à 40 000 habitants ;
- 3 000 € pour les EPCI de 40 000 à 50 000 habitants ;
- 3 500 € pour les EPCI de 50 000 à 60 000 habitants ;
- 4 000 € pour les EPCI de plus de 60 000 habitants.

Les communes de moins de 500 habitants adhèrent pour une somme forfaitaire de 150 €.

Les communes de plus de 500 habitants apportent en complément de ce forfait 0,1 € par habitant au-dessus de ce premier seuil.

Les associations professionnelles et organismes divers adhérents cotisent 200 €.

Les associations non professionnelles adhérentes cotisent 100 €.

Les personnes physiques adhérentes cotisent 50 €.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

CHARGES	
Achats, services extérieurs, charges fixes	140 616 €
Études et prestations extérieures / Actions	47 979 €
Impôts et taxes	27 344 €
Charges de personnel	563 101 €
Dotation aux amortissements	4 929 €
Autres charges de gestion courante	11 438 €
Impôt sur les sociétés	85 €
Charges exceptionnelles[1]	32 949 €
Total des charges	828 441 €
Excédent	38 820 €
TOTAL	867 261 €

[1] dont 15 000 € de contribution pour Vallées Habitées Lévrière et 14 750 € pour le déménagement.

PRODUITS	
Subvention[2]	350 €
Taxe d'aménagement	682 538 €
Cotisations	44 824 €
Conventions	76 600 €
Prestations de formation	44 741 €
Transfert de charges et produits annexes	17 834 €
Produits financiers	374 €
Total des produits	867 261 €
Déficit	- €
TOTAL	867 261 €

[2] Communes de Pîtres et Combon.

ANNEXES

Mur en briques à Saint-Denis-le-Ferment

© CAUE27 Sandra Huppe

Les tableaux détaillés des interventions

© CAUE27 Jean-Marc Coudé

Aménagement de la place de Beuzeville

LES CONSEILS PONCTUELS AUX COLLECTIVITÉS

OBJET DU CONSEIL	BÉNÉFICIAIRES	PARTENAIRES
ZAC communautaire : définition des attentes, encadrement règlementaire et passage à l'opérationnel	**Agglo Seine Eure, Le Manoir-sur-Seine**	
Création d'un équipement communal et reconversion de bâtiments communaux	**Amécourt**	
Questionnement sur le recrutement d'un AMO pour un projet de rénovation de l'église	**Appeville-Annebault**	UDAP27
Réhabilitation du Parc Parissot	**Beaumontel**	ONF
Aménagement de la place de la République	**Beuzeville**	
Construction d'un bureau de poste communal	**Bois-le-Roi**	
Diagnostic des mares communales	**Bois-Normand-près-Lyre**	
Projet d'aménagement de centre-bourg incluant construction d'une salle communale, aménagements extérieurs et logements	**Boissey-le-Châtel**	EAD
Aide à la constitution d'un dossier de préemption	**Bourg-Achard**	
Aménagement d'une parcelle communale en nouveau quartier	**Bourth**	
Relecture d'une OAP à l'occasion de la modification du PLU	**Bueil**	DDTM27
Aménagement des abords du Prieuré de Maupas	**Capelle-les-Grands**	IBTN

OBJET DU CONSEIL	BÉNÉFICIAIRES	PARTENAIRES
Réflexion sur la création d'une cantine et extension de l'école	Capelles-les-Grands	
Regard sur les projets PVD des communes de Charleval, Fleury-sur-Andelle, Pont-Saint-Pierre	CCLA	
Réflexion sur le réaménagement du RAM et création d'une micro-crèche à Perriers-sur-Andelle	CCLA	
Valorisation paysagère de la traversée du village	Château-sur-Epte	
Diagnostic pour la valorisation des mares communales	Combon	
Réhabilitation de la Grand-mare	Conches-en-Ouche	
Aménagement du pôle sportif communal	Conteville	
Restructuration du site de la mairie	Doudeuville-en-Vexin	
Reconquête écologique de la mare Chrétienne	Émanville	
Jury de concours pour la réalisation de l'Institut de Formation des Soins Infirmiers	EPN	
Jury de concours pour la réalisation de la maison de quartier Saint-Michel	Évreux	
Jury de concours pour la réalisation de l'Institut de Formation des Soins Infirmiers	Évreux, EPN	
Orientation d'une collectivité vers d'éventuels financeurs d'aménagement de mares et de chemins	Fauville	
Réaménagement d'une mare communale	Foucrainville	
Valorisation de voies communales en site patrimonial	Gaillon	
Techniques et étapes d'enherbement du cimetière	Grossœuvre	
Réhabilitation d'une mare communale	Guiseniers	
Valorisation touristique des espaces publics	Harcourt	
Étude de réaffectation d'un ancien hospice d'intérêt patrimonial	Harcourt	
Aménagement urbain et paysager du centre-bourg	Hauville	

OBJET DU CONSEIL	BÉNÉFICIAIRES	PARTENAIRES
Construction d'une maison d'assistants maternels	Hébécourt	AVL
Présentation des missions du CAUE27 au bureau de l'intercommunalité	IBTN	
Maîtrise de la végétation aquatique de la Mare au Lait	Iville	
Gestion des végétaux de la Mare à Lait	Iville	
Lecture de site et accompagnement au lancement d'un appel à projets d'habitat auprès d'opérateurs privés pour un terrain communal	Ivry-la-Bataille	
Lecture de territoire en vue de la dynamisation du village	Jouy-sur-Eure	
Aménagement du parc Saint-Nicolas	La Saussaye	Agglo Seine Eure
Adaptation de la fiscalité et passage à l'opérationnel sur un terain communal	La Vieille-Lyre	INSE
Accompagnement de la stratégie de revitalisation du centre-bourg en lien avec Petites Villes de Demain	Le Neubourg	
Aménagement d'une zone U	Le Val-David	EPN
Aménagement de la place de la Mairie de Berville-en-Roumois	Les Monts-du-Roumois	
Orientations d'aménagement de la place de l'Arsenal	Lyons-la-Forêt	CCLA
Définition d'une OAP sur un terrain privé	Ménilles	
Rénovation et extension de la mairie	Mercey	
Aide à la compréhension réglementaire du PLU	Mercey	
Construction d'une salle communale mutualisée avec l'école	Mouettes	
Reconversion d'une maison appartenant à la commune	Ormes	
Réhabilitation de l'ancienne route nationale	Parville	
Diagnostic d'intervention sur les mares communales	Prey	

OBJET DU CONSEIL	BÉNÉFICIAIRES	PARTENAIRES
Réhabilitation du bâti et valorisation d'un centre-bourg	Quillebeuf-sur-Seine	
Rehabilitation d'une maison communale et acquisition foncière en vue de l'extension de l'école	Rougemontier	
Aide à la compréhension réglementaire du PLU	Rouvray	
Réalisation d'une carte de repérage des biens communaux	Saint-André-de-l'Eure	
Reconversion d'un ancien corps de ferme patrimonial	Saint-Denis-le-Ferment	
Aménagement du centre-bourg à l'occasion d'un projet d'aide à la relocalisation de la pharmacie	Saint-Ouen-de-Thouberville	
Aménagement de l'espace public et accessibilité le long de la route départementale	Saint-Sébastien-de-Morsent	
Aménagement de la place du Pressoir	Sainte-Opportune-la-Mare	
Réhabilitation d'un grand délaissé de voirie	Serez	
Agrandissement de la mairie	Serez	
Réhabilitation de la peupleraie en bordure du parc public	Serquigny	IBTN
Rénovation et extension de la salle des fêtes	Serquigny	
Projet de restructuration des équipements scolaires	SIVOS de la Région de Mainneville	AVL, Amécourt, Mainneville, Hébécourt, Sancourt, Mesnil-sous-Vienne, Bézu-la-Forêt, Martagny
Réhabilitation de l'ancienne école en tiers-lieu	Sylvain-les-Moulins	
Plantation d'un terrain communal	Thuit-de-l'Oison	
Diagnostic d'intervention sur la mare d'Infremare	Venon	
Réorganisation du pôle scolaire et création d'une bibliothèque municipale	Villers-sur-le-Roule	

LES CONVENTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

OBJET DE LA CONVENTION	BÉNÉFICIAIRES	PARTENAIRES
Mise en œuvre du PLUi : formation des élus, adaptation des OAP et aide à la production de documents de sensibilisation	Agglo Seine Eure	
Réalisation d'une lecture de territoire en amont de la définition du programme d'action PVD du Val d'Hazey	Agglo Seine Eure	DDTM27
Stratégie de dynamisation du centre-bourg	Amfreville-Saint-Amand	
Projets d'habitat : définition des attentes communales, encadrement règlementaire et passage à l'opérationnel	Aviron	EPN
Réalisation d'une charte des devantures commerciales	Beuzeville	
Aménagement de centre-bourg incluant construction d'une salle communale, aménagements extérieurs et logements	Boissey-le-Châtel	EAD
Construction d'une salle communale et réaménagement du centre village	Bosgouët	
Stratégie de revitalisation du centre-bourg	Bourg-Achard	
Ateliers de sensibilisation des élus aux enjeux d'aménagement	CCLA	DDTM27, AURBSE
Conseil aux particuliers et au service instructeur dans le cadre de la maison de l'Habitat	CCRS	

OBJET DE LA CONVENTION	BÉNÉFICIAIRES	PARTENAIRES
Accompagnement au recrutement d'un architecte conseil pour les zones d'activités commerciales intercommunales	CCVN	
Valorisation d'un sentier botanique	Croisy-sur-Eure	
Réhabilitation de l'opération de la cité Lafayette	EPN	
Animation du cycle de formation des élus	EPN	
Animation du Pôle formation : échange et mutualisation inter-CAUE	FNCAUE	
Création d'un centre-bourg sur le terrain de foot	Houlbec-Cocherel	
Cycle de formations des élus en accompagnement des démarches de PCAET et PLUi	INSE	
Structurer l'aménagement du territoire d'une commune nouvelle et accompagnement pré-PLU	La Chapelle-Longueville	
Projet d'habitat en centre-bourg : définition des attentes communales, encadrement règlementaire et passage à l'opérationnel	Le Val-David	EPN
Amélioration des liaisons inter-quartiers et aménagement de deux zones AU	Les Baux-Sainte-Croix	
Revitalisation des centres-bourgs de Mesnil-en-Ouche : restructuration du bâti du centre de la Barre-en-Ouche, réflexion pour la réalisation d'un quartier éco-responsable, recrutement d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pour l'accompagnement des projets opérationnels	Mesnil-en-Ouche	
Revitalisation du centre-bourg : construction des nouveaux services techniques, requalification des espaces publics, développement des mobilités douces, réhabilitation de trois sites communaux	Mesnils-sur-Iton	INSE, Cerema
Étude, recommandations architecurales et valorisation de l'espace reconstruit	Pont-Audemer	
Réinvestir les mobilités douces : état des lieux, orientations d'aménagement et plan d'action	Saint-Ouen-du-Tilleul	CCRS, CD27, Unité territoriale Ouest
Diagnostic intégré de 20 mares du Roumois, restitutions aux élus et au grand public (Fête des mares)	SERPN	Cen N, CCRS

LES CONSEILS EXPÉRIMENTAUX

OBJET DU CONSEIL	BÉNÉFICIAIRES	PARTENAIRES
Vallées habitées : coordination du programme de recherche action global	AVL, CCRS, Brionne	EPFN, Région Normandie, CD27
Vallées habitées : mise en œuvre du programme sur le territoire de la Lévrière	AVL	EPFN, Région Normandie, CD27
Vallées habitées Roumois-Seine : lancement d'une nouvelle consultation	CCRS	EPFN, Région Normandie, CD27
Vallées habitées : séminaire inter-territoires	AVL, CCRS, Brionne	EPFN, Région Normandie, CD27
Appel à projets "Les nouveaux centres-bourgs" : rencontre des partenaires		DDTM27, CD27, EPFN, Banque des territoires
Appel à projets "Les nouveaux centres-bourgs" : rencontre des collectivités	Bourg-Achard, Mesnils-sur-Iton, Mesnil-en-Ouche	DDTM27, CD27, EPFN, Banque des territoires
Appel à projets "Les nouveaux centres-bourgs" : comités de pilotage		DDTM27, CD27, EPFN, Banque des territoires
Expérimentation de projets de renaturation	Beuzeville	EPFN
Participation au concours "Mieux aménager les territoires en mutation exposés aux risques naturels"	Vernon	PUCA, DDTM27

OBJET DU CONSEIL	BÉNÉFICIAIRES	PARTENAIRES
Préparation de l'atelier "Conduire le vivant, droit à l'erreur"	Brionne, ENSP Versailles	EPFN, Région Normandie, CD27
Suivi de l'atelier "Territoires intérieurs en transition. La vallée de la Risle"	Brionne, ENSA Versailles	EPFN, Région Normandie, CD27

LES ACTIONS AUPRÈS DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

INTERVENTION	BÉNÉFICIAIRES	PARTENAIRES
Participation à l'expérimentation "Petites centralités"	Bourneville, Fontaine-sous-Jouy, Tourville-la-Rivière	EPFN, CD27
Comités techniques et réunions réseau pour la mise en œuvre du dispositif Appui27	CD27	DDTM27, EAD, Eure Tourisme, CCI, CMA, Soliha, EPFN
Appui27 : réunion de coordination en accompagnement de démarche PVD	Bourg-Achard	CD27, DDTM27, EAD, Soliha, EPFN
Réunion de coordination en accompagnement de démarche PVD	CD27	
Appui concernant les volets urbains et paysagers de la défense incendie : réunion de réseau	CSIU	CD27, DDTM27, SDIS27
Animation du dispositif Villes et Villages Fleuris	CD27	Eure Tourisme
Appui technique à la reconduction du dispositif "Mar'haies"	CD27	
Appui technique à la mise en œuvre du dispositif "Une naissance, un arbre"	CD27	ONF
Proposition de l'expérimentation "Des espaces naturels près de chez vous"	CD27	
Tutorat d'apprentissage d'une ingénieure paysagiste	CD27	
Participation au comité technique de suivi de l'ENS de Rugles	CD27	Rugles, Cen N, ASARM

INTERVENTION	BÉNÉFICIAIRES	PARTENAIRES
Conseil sur la végétalisation du hall de l'Hôtel du Département	CD27	
Conseil sur la réhabilitation et l'extension de l'Hôtel du Département	CD27	
Construction d'un parcours pédagogique sur l'architecture de la Reconstruction à destination des collèges	CD27	
Participation aux ateliers de travail pour l'élaboration du PDH de l'Eure	CD27	
Réunion de présentation du PDH de l'Eure	CD27	Préfecture

LES ACTIONS AUPRÈS DE L'ÉTAT

INTERVENTION	BÉNÉFICIAIRES	PARTENAIRES
Participation à la mise en œuvre du dispositif Opération de Revitalisation de Territoire	Étrépagny, CCVN, Gaillon, Agglo Seine Eure	DDTM27
Comités techniques et réunions de réseau pour la mise en œuvre du dispositif Appui27	DDTM27	CD27, EAD, Eure Tourisme, CCI, CMA, Soliha, EPFN
Protocole d'aménagement durable zéro artificialisation des sols	DDTM27	
Participation à la commission départementale de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF)	DDTM27	Chambre d'Agriculture
Réunion de coordination en accompagnement de démarche PVD	DDTM27	
Observatoire photographique des paysages de l'Eure	DDTM27	DREAL, Pnr BSN, CAUE76
Participation à la commission départementale de la nature, des paysages et des sites, formation sites et paysages	UDAP	DREAL
Relecture du projet de classement de la Vallée de Seine, Marais Vernier	DREAL, UDAP	

LES CONSEILS AUX PARTICULIERS

OBJET DU CONSEIL	BÉNÉFICIAIRES
Création d'un terrain à bâtir	
Aménagement intérieur et changement de chaudière	
Installation d'une pompe à chaleur	
Démarche pour le dépôt d'un permis de construire	
Recherche d'un professionnel pour une expertise sur bâti avant achat	
Rénovation d'un bâtiment remarquable	
Construction en bois	
Aménagement intérieur d'une maison individuelle	
Construction d'une maison individuelle	
Aménagement intérieur et isolation phonique	
Installation d'un abri de jardin en limites séparatives	
Recherche d'un professionnel pour isolation	
Recherche d'un professionnel pour analyse de la structure d'une maison avant achat	
Recherche d'un professionnel pour travaux avant achat	
Recherche d'un professionnel pour travaux de rénovation	
Défense incendie d'une maison isolée avec projet d'extension	**Professionnel du cadre de vie**
Travaux de chauffage et isolation	
Recherche d'espèces végétales poussant dans les haies bocagères du Pays d'Ouche	
Compréhension du plan et règlement d'un PLUi	
Réfection d'une toiture d'un bâtiment monument historique	
Constructibilité d'un terrain	
Conflit de voisinage	
Valorisation d'un parc ancien et patrimonial aux abords de gîtes de groupes	
Compréhension des prescriptions d'un certificat d'urbanisme	
Recherche d'un architecte	
Compréhension des prescriptions d'un certificat d'urbanisme	
Isolation d'une maison secondaire	
Isolation thermique par l'extérieur d'un monument historique	
Recherche d'un professionnel pour des fissures sur façade	
Implantation d'un portail	
Recherche d'un professionnel pour la réhabilitation de bâtiments du XVIII^{ème} siècle	
Recherche d'un professionnel pour la construction d'un immeuble collectif de logements participatifs	
Création d'un circuit de visite d'entreprise sur le thème de la biodiversité à destination d'une clientèle touristique	**Entreprise**
Réhabilitation et isolation de maison	
Compréhension d'un refus de déclaration préalable	
Réhabilitation et isolation de maison	
Conflit de voisinage	
Copréhension de la RT2020	

OBJET DU CONSEIL	BÉNÉFICIAIRES
Recherche d'un professionnel pour réaménagement intérieur et isolation thermique	
Compréhension des prescriptions d'un permis de construire	
Compréhension du plan d'un PPRI	
Isolation intérieure et drainage	
Compréhension d'un refus de certficat d'urbanisme	
Création d'une ouverture de toit à proximité d'un bâtiment classé	
Litige avec un maître d'œuvre	
Recherche d'un accompagnement pour la plantation d'arbres	
Conflit de voisinage	
Implantation de clôture sur voie	
Compréhension d'un refus de certificat d'urbanisme	
Compréhension du PLU suite à un conflit de voisinage	
Reconversion d'une grange en habitat	
Compréhension de la démarche d'instruction de permis de construire	
Compréhension de la RT2020	
Valorisation des abords d'un gîte de groupe en site patrimonial	
Aménagement d'un parcours biodiversité à destination de visiteurs	Entreprise
Compréhension des prescriptions de l'ABF	
Choix du type de revêtement de façade pour un ravalement	
Rénovation complète d'une maison 1970 et aménagement extérieur	
Compréhension du recours à un architecte pour une rénovation de bâtiment	
Changement d'affectation d'un bâtiment	Professionnel du cadre de vie
Aménagement d'un abri pour animaux	
Compréhension du document d'urbanisme	Professionnel du cadre de vie

OBJET DU CONSEIL	BÉNÉFICIAIRES
Construction en limite parcellaire	
Compréhension du document d'urbanisme	
Compréhension du document d'urbanisme	
Réhabilitation d'une maison patrimoniale dans le PNR	
Recherche d'exemples de restauration de couverture en plomb médiévale	Professionnel du cadre de vie
Implantation d'une maison individuelle sur une exploitation agricole en activité	
Agrandissement d'une maison et recherche de professionnel	
Ouverture d'une fenêtre en toiture	
Agrandissement d'une longère normande	
Reconversion d'une maison de ville en cabinet médical	
Création d'un garage	
Construction d'un garage	
Compréhension du plan et règlement du PLUiHD	
Construction d'une piscine et de ses annexes	
Création d'une terrasse sur un bâtiment remarquable protégé	
Reconversion d'un bâtiment	
Implantation d'une extension	
Création d'une terrasse	
Compréhension du document d'urbanisme	
Construction d'une maison	
Démolition/reconstruction en extension d'une maison	
Réhabilitation d'un ancien corps de ferme	
Recherche d'architectes pour rénovation de maison ancienne	
Construction d'une piscine	

OBJET DU CONSEIL	BÉNÉFICIAIRES
Reconversion d'une grange	
Aménagement extérieur d'une parcelle	
Procédure pour le choix d'un maître d'œuvre	Professionnel du cadre de vie
Extension d'une maison	
Compréhension des règlements applicables sur un terrain à bâtir dans un lotissement	
Réhabilitation d'une maison ancienne	
Aménagement d'une annexe en gîte	
Compréhension de l'obligation du recours à l'architecte	
Compréhension de la démarche d'instruction de permis de construire	
Reconversion d'un bâtiment en local paramédical	
Reconversion d'une maison en local culturel	Professionnel du cadre de vie
Recherche de professionnels pour l'extension d'une maison	
Compréhension de l'obligation du recours à l'architecte	
Construction de 5 maisons en bande	Professionnel du cadre de vie
Extension d'une maison dans un lotissement	
Création d'un garage	
Ravalement d'une maison	
Compréhension du document d'urbanisme	
Reconversion d'un ancien pressoir en logement	
Construction d'un jeu pour enfant en bois	
Rénovation d'une maison des années 1970	
Compréhension d'un refus de permis de construire	
Compréhension des règlements applicables sur un terrain à bâtir dans un lotissement	
Explication sur le dépôt d'un permis de construire pour un studio de musique	

OBJET DU CONSEIL	BÉNÉFICIAIRES
Construction d'un kiosque	
Aménagement d'une maison bioclimatique	
Aménagement d'un brise-vue sur un immeuble en centre ville	
Construction d'une annexe	
Réfection d'une véranda	
Compréhension de la démarche d'instruction de permis de construire	
Compréhension de la démarche d'instruction de permis de construire	
Rénovation d'une chaumière	
Recherche de professionnel pour désordre sur une maison ancienne en briques	
Transformation d'un garage en logement	
Rénovation d'une maison des années 1920	
Ravalement d'une maison ancienne en site patrimonial	
Reconversion d'un bâtiment industriel en logement	
Rénovation d'une façade dans l'espace reconstruit	Copropriété
Changement d'une porte dans un immeuble de la Reconstruction	Copropriété
Rénovation d'une façade dans l'espace reconstruit	Copropriété
Aménagement intérieur d'une maison ancienne	
Litige avec un constructeur	
Compréhension des prescriptions ABF sur un permis d'aménager	
Question historique sur un bâtiment de la Reconstruction	
Réhabilitation en écomatériaux et écoconstruction d'une maison ancienne	
Réhabilitation en écomatériaux et écoconstruction d'une maison ancienne	
Compréhension des prescriptions ABF sur un permis d'aménager	Professionnel du cadre de vie
Aménagement intérieur d'une maison ancienne	

OBJET DU CONSEIL	BÉNÉFICIAIRES
Recherche de professionnels pour amélioration thermique	
Agrandissement d'une terrasse de restaurant	
Gestion des eaux pluviales et création de séparations entre gîtes et résidence	
Compréhension de l'instruction d'une déclaration préalable en périmètre monuments historiques	
Reconversion d'un commerce en habitation	
Réhabilitation d'une maison ancienne	
Recherche d'un architecte pour la rénovation d'une maison vétuste	
Réhabilitation d'un garage en habitation sur zone agricole	
Recherche d'un professionnel pour relecture de PC avant dépôt	
Compréhension d'un refus de déclaration préalable	
Compréhension de la réglementation de défense incendie	Professionnel du cadre de vie
Création d'un local d'artisanat	
Réhabilitation d'un poulailler en habitation en zone N	
Extension et ravalement de façades	
Création d'ouverture en toiture et création d'étage	
Reconstruction d'un bâtiment en zone N	
Recherche de professionnels pour construction d'un garage et extension	
Élaboration d'un parcours pédagogique avec livret et panneaux	Association
Réhabilitation d'une maison ancienne en écomatériaux	
Compréhension des démarches d'autorisatioin d'urbanisme	
Compréhension de l'application des documents d'urbanisme	
Compréhension des documents graphiques d'un permis de construire	
Recherche de professionnel pour réhabilitation d'une maison en briques	

OBJET DU CONSEIL	BÉNÉFICIAIRES
Compréhension de plan et règlementation d'un document d'urbanisme	
Division parcellaire	
Compréhension des documents d'urbanisme	Professionnel du cadre de vie
Compréhension sur les prestations de l'architecte et le choix des entreprises	
Réhabilitation d'une maison ancienne	
Rénovation d'une maison classée Monument Historique	
Réhabilitation d'une maison ancienne en écomatériaux	
Réhabilitation d'une maison et recherche d'un architecte	
Surélévation d'une maison et recherche d'un architecte	
Compréhension de la démarche d'instruction de permis de construire	
Construction d'une serre	
Compréhension du règlement PLU avant achat d'une maison ancienne	
Remplacement de clôtures	
Plantation d'un talus	Association
Accompagnement au lancement d'un projet de renouvellement urbain à Évreux	AGIRE SAIEM
Projet de réhabilitation de résidence autonomie	CARSAT
Projet de réhabilitation de résidence autonomie	CARSAT

LES ACTIONS DE SENSIBILISATION

INTERVENTION	BÉNÉFICIAIRES	PARTENAIRES
Animation d'atelier au colloque "Gestion économe de l'espace"	DREAL	DREAL, DDTM76, Banque des territoires
Intervention lors d'un atelier étudiants sur la reprise de l'habitat ancien de centre-bourg	Étudiants	ENSA Versailles, Brionne
Accueil découverte d'élèves de 3ème	Scolaires	Collège Henri Dunant, Collège de l'Immaculée, Collège de Navarre, Collège Jean Rostand
Balade découverte des côteaux de Seine à La Chapelle-Longueville	Grand public	MAN, In Cailloutin Veritas
Balade découverte des berges de Seine à Vernon	Grand public	Vernon
Découverte des fortifications de terre et des mares douves	Scolaires	Académie, DREAL, SIVOS Val-de-Juignes
Lecture sensible du paysage dans le cadre d'un atelier d'artiste	Étudiants	Lycée agricole du Neubourg
Élaboration d'un parcours de découverte de l'achitecture de la Reconstruction à Évreux pour des collégiens	Scolaires	Rectorat
Visite du chantier de construction de la maison communale en isolation paille à Iville	Élus	MWAH architecture
Visite de l'éco-hameau des Noés à Val-de-Reuil	Élus et professionnels	Siloge, Denis Comont paysagiste, Philippe Madec architecte
Enfants du Patrimoine : visite du centre-bourg et du sentier botanique de Croisy-sur-Eure	Scolaires	Croisy-sur-Eure
Visite de l'éco-hameau des Noés à Val-de-Reuil	Scolaires	Lycée agricole du Neubourg

LES ACTIONS DE FORMATION

OBJET DE LA FORMATION	BÉNÉFICIAIRES	PARTENAIRES
Aménager sa commune rurale	Élus	
Le PLU et ses outils	La Chapelle-Longueville	
Stratégie, acteurs et outils de l'aménagement - Urbax bourg	Institut d'urbanisme de Normandie - Étudiants de Master 2 URBANITE	
Le PLU et ses outils	Bernay	
Conduite de projets avec l'approche de Palo Alto	Professionnels des CAUE	FNCAUE, Catherine CHAMBON
Stratégie, acteurs et outils de l'aménagement - Urbax bourg	Institut d'urbanisme de Normandie - Étudiants de Master 2 URBANITE	
Revitalisation des centres-bourgs	Élus, professionnels et agents de collectivités	
Revitalisation des centres-bourgs	Professionnels des CAUE	FNCAUE, Catherine CHAMBON
Revitalisation des centres bourgs	Agents de l'État	CVRH
Conduite de projets avec l'approche de Palo Alto	Professionnels des CAUE	FNCAUE
Réunion annuelle des animateurs Urbax	CAUE27	Thierry VILMIN
Rencontre de l'Union des Maires en vue d'un partenariat		Union des Maires de l'Eure

Glossaire

© CAUE27 Sabine Gurliel

Bord de Risle.

SIGLE ET ACRONYME	DÉFINITION
ABF	Architecte des bâtiments de France
AMO	Assistant à maîtrise d'ouvrage
ASARM	Association syndicale autorisée de la Risle médiane
AURBSE	Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure
AVL	Association l'Avenir de la vallée de la Lévrière
CARSAT	Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail
CCI	Chambre de commerce et d'industrie de Normandie
CCLA	CdC de Lyons Andelle
CCRS	CdC Roumois-Seine
CCVN	CdC du Vexin Normand
CD27	Conseil départemental de l'Eure
CDPENAF	Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers
Cen N	Conservatoire d'espaces naturels de Normandie
CEREMA	Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
CMA	Chambre des métiers et de l'artisanat
CSIU	Cellule sécurité incendie et urbanisme
CVRH	Centre de valorisation des ressources humaines : centre de formation de la fonction publique
DDTM27	Direction départementale des territoires et de la mer de l'Eure
DREAL	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
EAD	Eure aménagement et développement
ENS	Espace naturel sensible
ENSA Versailles	École nationale supérieure d'architecture de Versailles
ENSAN	École nationale supérieure d'architecture de Normandie
ENSP	École nationale supérieure du paysage - Versailles Marseille
EPFN	Établissement public foncier de Normandie
EPN	Communauté d'agglomération Évreux Portes de Normandie
FNCAUE	Fédération nationale des CAUE
IBTN	CdC Intercom Bernay Terres de Normandie
INSE	CdC Interco Normandie Sud Eure
LPO	Ligue pour la Protection des Oiseaux

SIGLE ET ACRONYME	DÉFINITION
MAN	Maison de l'architecture de Normandie
ONF	Office national des forêt
PC	Permis de construire
PDH	Plan départemental de l'habitat
PLU	Plan local d'urbanisme
PLUi	Plan local d'urbanisme intercommunal
PNR BSN	Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande
PPRI	Plan de prévention des risques inondations
PUCA	Plan Urbanisme Construction Architecture : agence inerministérielle qui initie des programmes de recherche
PVD	Petites villes de demain
RAM	Réseau d'assistants maternels
RT	Réglementation thermique
SDIS27	Service départemental d'incendie et de secours de l'Eure
SERPN	Syndicat d'eau du Roumois et du plateau du Neubourg
SIEGE	Syndicat intercommunal électricité et gaz de l'Eure
SIVOS	Syndicat intercommunal à vocation scolaire
SOLIHA	Solidaires pour l'habitat Normandie Seine
UDAP	Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de l'Eure
URCAUE	Union régionale des CAUE
ZNIEFF	Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

DIRECTION DE LA PUBLICATION :
Sabine Guitel - directrice du CAUE27
DIRECTION ARTISTIQUE ET DESIGN GRAPHIQUE :
Monsieur T - monsieurt.fr
IMPRESSION : L'Atelier Graphic - Imprimerie IRS (2022)
labellisée Imprim'Vert

CAUE27

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Eure

22 rue Joséphine
27000 ÉVREUX
Tél : 02 32 33 15 78
caue27.fr